

Rapport d'activités

Septembre 2016

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



Sommaire

- 3 Rapport de la présidente
- 8 Mot du directeur général

Les comités et délégations

- 12 Québec Édition
- 17 Projet à l'exportation dans les pays du Maghreb et en Afrique 2015-2016
- 20 Comité des finances
- 22 Comité de formation et des services aux membres
- 23 Comité de promotion du livre
- 26 Comité du droit d'auteur
- 28 Comité de l'édition numérique
- 30 Comité de l'édition scolaire
- 32 Banque de titres de langue française (BTLF)
- 34 Commission du droit de prêt public (CDPP)
- 36 Copibec
- 37 Livres Canada Books
- 38 Table de concertation interprofessionnelle du livre

Les projets pilotés par l'ANEL

- 39 La 20^e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur
- 41 Les Prix littéraires des enseignants de français 2015

Annexe

- 42 Le conseil d'administration
- 42 Le bureau de direction
- 42 Les comités du conseil
- 43 Autres comités et les délégations
- 43 La permanence



Rapport de la présidente

J'ai beaucoup de choses à vous dire...

3

Au moment où vous lirez ces lignes, il ne restera que quelques jours avant la fin de mon mandat à titre de présidente de l'ANEL. Deux ans, c'est vite passé. Et en même temps, que de travail abattu par les loyaux permanents de l'ANEL et son armée de bénévoles qui siègent au conseil d'administration, s'investissent dans ses divers comités et représentent l'ANEL au sein d'un grand nombre d'organismes. On peut facilement compter au moins 75 personnes qui mobilisent temps et énergie pour le bien de leur association et de leur métier. Wow!

Je suis très fière d'appartenir à ce groupe d'éditeurs qui prend sa destinée en mains. L'observatoire du livre annonce que les ventes diminuent? Notre environnement politique change? (!! Peut-être. Mais nos éditeurs se positionnent et se professionnalisent. Ils se démarquent de plus en plus. Ils réagissent, se « revirent comme sur un dix cennes »; ils foncent et s'adaptent.

Cette mobilisation est d'autant plus remarquable, considérant le nombre de membres que compte l'ANEL. C'est une des forces vitales de notre Association; elle nous donne la légitimité pour bien agir en votre nom et fournit également, aux membres du conseil d'administration (moi la première), la motivation de défendre vos intérêts, sachant que vous êtes avec nous et derrière nous.

Pour vous résumer un peu les dossiers qui nous ont occupés au cours de la dernière année, j'emploierais cinq mots (ou expressions) :

Ministres. Comme dans cinq nouveaux ministres.

Politiques et lois. Comme dans Loi 51, Politique culturelle québécoise, *Loi sur le droit d'auteur*, Contenu canadien dans un monde numérique.

Concertation interprofessionnelle. Comme dans UNEQ, BTLF, ALQ, AQSL.

Exportation. Comme dans Francfort 2020, Genève 2017.

Structure. Comme dans Formulaire d'admission, Règlement général, Bâtisse, Directeur général.

Attelez-vous donc, j'ai beaucoup de choses à vous dire :

Photo de Nicole Saint-Jean : nico-world.com

Ministres

Entre octobre et février, nous avons fait preuve d'une grande capacité d'adaptation devant une situation exceptionnelle : le remplacement complet des titulaires ministériels dans tous les ministères qui concernent le secteur du livre, autant au fédéral qu'au provincial. Dans ces circonstances, comme il y a un changement de garde et souvent d'équipe, nous avons repris notre bâton de pèlerin pour renouer les relations et bien sensibiliser ces nouveaux interlocuteurs à nos enjeux.

Heureusement au Québec, malgré les changements dans « nos » trois ministères, celui de la Culture et des Communications ainsi que celui de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nous ne nous sommes pas complètement retrouvés en territoire étranger. Nous avons également eu la satisfaction de voir que le ministre Luc Fortin a repris la forme après les événements du printemps.

À Ottawa, nous avons dû faire connaissance, là aussi, avec deux nouveaux ministres et leur équipe : au Patrimoine canadien et au Développement économique (ministère responsable, entre autres, de la *Loi sur le droit d'auteur*). Le changement notable d'attitude de la part du gouvernement récemment élu de Justin Trudeau nous réjouit, dont la plus grande écoute et l'ouverture sont prometteuses. En parlant de bons coups, on ne peut passer sous silence (bravo!) la fin de la saga des remerciements bilingues exigés par Patrimoine canadien.

Politiques et lois

Il y a un an exactement, lors de l'atelier précédant notre assemblée générale annuelle, nous avons travaillé ensemble à définir notre vision pour une éventuelle **révision de la Loi 51**. Cet exercice est arrivé à point nommé puisque nous avons été invités à fournir un mémoire à Denis Vaugeois, mandaté par la ministre de la Culture et des Communications alors en poste, Hélène David, afin d'analyser cette loi et de faire des recommandations concernant sa réactualisation. Ce que nous avons fait relativement aisément à l'aide de votre « input » et aux consensus qui se sont dégagés pendant l'atelier! Je vous remercie une fois de plus pour votre implication, car elle aura servi à transmettre un message fort et cohérent. Le contenu du rapport de monsieur Vaugeois est encore confidentiel c'est un dossier qui demeure prioritaire et dont l'évolution sera suivie par l'ANEL au cours des prochains mois.

Toujours au même ministère, l'ANEL a déposé, au printemps, un mémoire dans le cadre du **renouvellement de la politique culturelle du Québec**. Rappelons que cette politique date de 1992 – soit il y a près de 25 ans! – et que les résultats de la consultation actuelle pourraient avoir un impact pendant longtemps. C'est pourquoi, malgré des délais très courts pour produire un mémoire, l'équipe de permanents de l'ANEL a réussi à rédiger un texte convaincant et percutant qui a été présenté au ministre Luc Fortin lors de la première journée des consultations publiques.

En cours d'année, comme annoncé dans le Plan d'action sur le livre en 2015, nous avons rencontré à plusieurs reprises les représentants de la SODEC et du MCC afin d'élaborer des mesures d'allègement au **crédit d'impôt pour l'édition de livres**. Les travaux se poursuivront dès l'automne. Ces assouplissements, demandés par l'ANEL depuis près de 15 ans, ont de fortes chances de voir le jour au cours de la prochaine année, car nous osons croire en une réelle volonté gouvernementale de faire aboutir ce dossier. Je pense que cette fois-ci, nous avons de bonnes raisons d'espérer!

Finalement, tout juste avant les vacances, grâce entre autres aux pressions de votre Association et des autres acteurs de la chaîne, nous avons appris la bonne nouvelle que les sommes allouées à **l'acquisition de livres par les bibliothèques scolaires** par le ministère de l'Éducation demeureront dédiées. Voilà une excellente décision que nous applaudissons!

Avec le gouvernement fédéral, plusieurs chantiers que nous avons amorcés pendant la dernière année aboutiront ou seront mis en marche prochainement :

- L'évaluation de la **Loi sur le droit d'auteur**. Depuis quatre ans (et même avant, hein Aline?), nous avons largement évoqué les impacts désastreux de la modernisation de la *Loi sur le droit d'auteur* sur l'industrie du livre. Les nombreuses exceptions qu'elle contient mettent en péril toute la chaîne de création depuis 2012. Un des effets les plus visibles est le conflit qui oppose Copibec à l'Université Laval, et dont nous supportons la cause. En 2017, un comité du Sénat et de la Chambre des communes en examinera son adoption. Le comité du droit de l'ANEL a entamé avec énergie, au cours des derniers mois, des travaux préparatoires en vue de cette bataille.
- L'ANEL participera à l'ensemble des réflexions entourant la **Consultation de Patrimoine canadien sur la question du contenu canadien dans un monde numérique**. L'ANEL s'assurera que cette initiative, qui pourrait avoir un impact sur la découvrabilité et l'exportation des produits culturels canadiens, soit adaptée au monde du livre numérique, qui diffère des autres secteurs culturels.
- Les échanges sont réguliers avec les responsables du **Conseil des arts du Canada** pour suivre, notamment, les changements majeurs apportés aux programmes. Encore là, nous sommes aux aguets pour nous assurer qu'ils répondent aux besoins de nos membres.

Concertation interprofessionnelle

Au cours des derniers mois, nous nous sommes rapprochés de plusieurs de nos « amis » (partenaires) de la chaîne du livre afin de favoriser une compréhension mutuelle, solidifier nos relations et nous renforcer collectivement.

Les relations avec l'UNEQ sont toujours au beau fixe. Les rencontres du comité ANEL-UNEQ permettant d'harmoniser les rapports auteurs-éditeurs ont mené à un modèle minimal de reddition de compte pour les redevances dues aux auteurs qui a été communiqué aux membres de l'ANEL lors d'un atelier de perfectionnement gratuit présenté en février. Des travaux réalisés conjointement avec l'UNEQ, nous ont permis de nous consacrer à la promotion et au rayonnement de notre production littéraire dans les médias, auprès des revendeurs, dans les salons du livre et dans le milieu de l'enseignement. Enfin, un lexique des termes utilisés dans les relations contractuelles entre auteurs et éditeurs en est à sa touche finale et devrait favoriser la communication entre les parties.

Observant certains problèmes reliés au référencement des ouvrages et aux services d'information sur les ventes, notamment le retrait de certains joueurs importants de Gaspard, l'ANEL a réuni les représentants de la chaîne du livre et les gros détaillants pour dénouer la situation. Une des pistes de solution concernait la révision du règlement général de la **BTLF** qui a été adopté en juin.

Pour une première fois, l'**ALQ** nous a invités à participer à une table ronde lors de son assemblée générale annuelle pour échanger avec les libraires dans le but de mieux nous connaître et trouver des moyens pour améliorer les relations libraires-éditeurs. Je retiens de cette rencontre unique qu'il y a un besoin indéniable pour ce genre de rendez-vous permettant une compréhension mutuelle de nos réalités respectives. Nous nous promettons de renouveler l'expérience.

Finalement, toujours dans un but de concertation avec nos partenaires de la chaîne du livre, le comité de promotion de l'ANEL a travaillé avec l'**AQSL** pour trouver de meilleurs moyens de collaboration avec les salons du livre.

Exportation

L'exportation étant un des éléments clés du développement de l'industrie du livre, plusieurs dossiers ont été pilotés par l'ANEL au cours de la dernière année.

- À la suite des ateliers qui ont eu lieu tout juste avant l'assemblée générale annuelle de 2014, l'ANEL a mené une étude pour évaluer la pertinence de créer une structure de diffusion internationale du livre francophone canadien en Europe. Les résultats de cette étude, réalisée grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada, seront présentés aux membres le 15 septembre 2016.
- Le Canada pourrait être invité d'honneur à la **Foire du livre de Francfort en 2020**. Il s'agit d'un événement d'envergure qui permettra de faire rayonner nos livres sur le plan international. Québec Édition sera sûrement partie prenante du processus de l'organisation de Francfort 2020.
- Autre hommage au dynamisme de nos éditeurs : le Québec sera l'hôte d'honneur au **Salon du livre et de la presse de Genève 2017**. Nous ferons tout ce qu'il faudra pour que cette activité remporte un succès au moins équivalent à celui obtenu à Bruxelles en 2015.

Structure

Après plus de 20 ans d'existence et quelques changements de structure, l'ANEL a décidé, l'automne dernier, à travers un comité spécial, de dépoussiérer son **formulaire d'admission**. Ce faisant, cela a déclenché un effet domino sur notre **règlement général**. Nous avons pris conscience qu'était venu le temps de revoir certains éléments, telles la pertinence et les caractéristiques des catégories de membres (ordinaires, associés et partenaires). Nous avons ainsi envisagé de créer une nouvelle catégorie pour des membres « probatoires » ou « juniors ». Nous aurions souhaité vous soumettre tous ces changements à l'AGA de 2016, mais la réflexion n'est pas terminée et ce n'est pas le genre de chose qu'il est sage de précipiter!

Parlant de structure, un des éléments les plus importants d'une association est son **directeur général** et, en ce qui concerne l'ANEL, cette fonction stratégique est occupée avec brio par Richard Prieur depuis six ans. Son contrat de travail a été renouvelé pour les trois prochaines années, à la satisfaction de tous, ce qui assure à l'ANEL une direction professionnelle et très compétente 😊.

Vous pourrez lire les rapports du directeur général et des comités dans les pages qui suivent. Vous verrez qu'un très grand nombre de projets structurants ont été réalisés pour faire rayonner le livre d'ici, pour professionnaliser les éditeurs ou pour les soutenir dans leur développement. Notons que le comité du droit a été réactivé en cours d'année et est constitué d'une solide équipe pour relever les dossiers tout aussi costauds, telle la révision de la *Loi sur le droit d'auteur* évoquée précédemment.

Comme je le mentionnais dans mon introduction, l'ANEL est bien équipée avec son armée de bénévoles et ses employés dévoués. Souhaitons maintenant que notre **bâtisse** (dans le sens littéral du mot) du boulevard Rosemont tienne le coup. Elle n'est plus très jeune et a besoin d'un « petit peu d'amour ».



Voici donc un petit survol des événements qui ont marqué la dernière année. Je ne peux évidemment faire abstraction de l'**émission Enquête** diffusée en mars 2016 qui a soulevé quelques inquiétudes par anticipation puisqu'on en ignorait le contenu. Nous avons naturellement craint que la réputation et la crédibilité des éditeurs n'en soient écorchées. Tout compte fait, les dommages ont été relativement mineurs. Ma conviction que l'ANEL accomplit bien sa mission de professionnalisation et de formation de ses membres n'en a été que renforcée!

Cette année aura vu aussi le départ d'un des nôtres, Guy Frenette, grand architecte des éditions Beauchemin, qui a marqué l'édition scolaire au Québec. D'autres amis de l'ANEL, Jean-Marc Gagnon et Robert Giroux, ont choisi de prendre une retraite bien méritée. Nous espérons qu'ils ne resteront « pas trop loin » afin de nous faire bénéficier de leur vaste expérience.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANEL

De gauche à droite :

Luc Roberge (Druide), administrateur; Louis-Frédéric Gaudet (Lux Éditeur), représentant de Québec Édition; Elodie Comtois (Écosociété), vice-présidente; Marc-André Audet (Les Malins), administrateur; Johanne Guay (Groupe Librex), administratrice; Nicole Saint-Jean (Guy Saint-Jean éditeur) présidente; Arnaud Foulon (Éditions Hurtubise), secrétaire-trésorier; et Simon de Jocas (Les 400 coups) administrateur. Absents de la photo, les administrateurs cooptés, Christian Jetté (Éditions CEC), Marise Labrecque (Éditions du CHU Sainte-Justine) et Simon Philippe Turcot (La Peuplade)

Photo : Mélanie Vallières



En terminant, je voudrais souligner le travail des hommes et des femmes qui occupent les bureaux de l'ANEL du matin au soir, tous les jours de la semaine; vous êtes notre richesse. Au nom du conseil d'administration et des membres de l'ANEL, je vous remercie pour votre grande disponibilité et votre professionnalisme. Vous êtes toujours là pour nous, et avec le sourire 😊.

Je voudrais également souligner que le prochain conseil d'administration de l'ANEL sera bien appuyé par son très compétent **directeur général**, Richard Prieur, qui est motivé à continuer son travail avec les membres de l'ANEL pour trois autres années. Merci, Richard, pour ton indéfectible dévouement à la cause des éditeurs et pour ton amitié.

En terminant, je voudrais remercier tous les membres du conseil d'administration qui m'ont accompagnée au cours de ces deux dernières années, pour que le livre se porte mieux et que nous devenions tous de meilleurs éditeurs. Je vous ai toujours sentis animés des valeurs les plus importantes pour moi : l'esprit d'entraide, le respect envers les autres et l'intégrité.

Je garderai, grâce à vous tous, de très beaux souvenirs de ces deux dernières années qui furent, pour le moins, exaltantes. Beaucoup d'événements, de dossiers structurants, de grands défis. Je crois sincèrement que l'ANEL est le leader du milieu du livre au Canada français, et qu'elle remplit pleinement son rôle de contribuer à la santé du livre d'ici et de ses membres. Elle fait aussi en sorte que le livre québécois et franco-canadien occupe la place qu'il mérite dans notre société.

La présidente,

Nicole Saint-Jean

Guy Saint-Jean Éditeur



Mot du directeur général

La stabilité...

Si dans la dernière année, l'ANEL s'est distinguée par une stabilité exemplaire au sein de son conseil d'administration (aucun départ) et de sa permanence (aucun changement de personnel), on ne peut guère en dire autant du côté de ceux et celles, députés, qui ont été élus pour nous représenter et occuper des postes ministériels. Bien sûr, les élections fédérales d'octobre dernier ont bouleversé le paysage politique canadien et porté au pouvoir le Parti libéral du Canada, provoquant par le fait même l'arrivée d'un tout nouveau cabinet ministériel. L'ANEL a salué la nomination de l'honorable Mélanie Joly au poste de ministre du Patrimoine canadien, une élue du Québec qui, nous l'espérons, saura répondre aux attentes des acteurs culturels d'ici en matière de rayonnement du travail des éditeurs québécois et franco-canadiens au Canada et ailleurs.

Le Fonds du livre du Canada (FLC) a aussi une nouvelle direction et, inspiré par le nouveau gouvernement, a affiché une volonté de miser sur l'exportation de la littérature canadienne. À ce titre, l'ANEL poursuit ses interventions afin que les sommes consacrées aux opérations de Québec Édition soient revues à la hausse, dans la mesure où les programmes de QÉ répondent mieux aux besoins des éditeurs québécois et franco-canadiens en matière d'exportation.

À Québec, nous avons été appelés à travailler au gré des mutations ministérielles avec deux différents titulaires au ministère de la Culture et des Communications et trois élus comme ministres de l'Éducation ou de l'Enseignement supérieur. Nous espérons que le dialogue établi depuis 2014 avec la ministre Hélène David à la Culture et aux Communications saura se maintenir à l'Enseignement supérieur, dont elle est désormais titulaire, particulièrement au moment où nous contestons l'attitude de certains acteurs universitaires eu égard à la gestion du droit d'auteur et la juridiction de notre société de gestion Copibec. À la Culture, le ministre Luc Fortin a succédé à sa collègue David et a amorcé la consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Son ministère poursuit également la mise en place du Plan d'action sur le livre, dont la révision de la Loi 51 est un élément majeur.

L'ère de la consultation

En septembre 2015, nous étions réunis en prélude à notre assemblée générale annuelle pour discuter de la pertinence de moderniser la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre. La Loi 51 avait 34 ans et la ministre de la Culture et des Communications du moment, madame Hélène David, avait pris l'engagement, dans son Plan d'aide, d'actualiser cette loi à la demande du milieu. Lors de cette matinée d'assemblée générale, l'ANEL a procédé à une sérieuse réflexion sur la Loi et ses règlements et a conclu qu'elle pouvait en effet être améliorée et que l'on pouvait mettre en place des mécanismes pour en assurer une plus stricte application, mais que dans son essence même, elle était encore utile et d'actualité. L'ANEL concluait également que l'inclusion du livre numérique dans la Loi 51 était prématurée. Notre position a été mal comprise par certains intervenants dans le domaine du livre et des milieux gouvernementaux, car l'inclusion du livre numérique dans la Loi 51 était une des principales raisons ayant amené la ministre David à lancer ce chantier. Si l'ANEL a adopté cette position prudente, c'est qu'elle estime que, dans le champ du livre numérique, rien n'est encore bien défini. Le chiffre d'affaires est balbutiant, les données du marché sont on ne peut plus fragmentaires, tout est à évaluer : le prix de vente, l'impact du succès du prêt numérique, le partage des revenus, l'assurance que les auteurs toucheront une juste rétribution, etc. La SODEC a amorcé à son tour une réflexion sur le partage des revenus dans le marché du livre numérique, mais elle a également constaté une pauvreté en matière de données de ventes. À la lumière de tout ça, il était juste, et il l'est encore, de ne pas précipiter les décisions et de ne pas fixer des règles qui risqueraient de freiner le développement du livre numérique ici.

Au début du mois d'août dernier, six mois après que monsieur Denis Vaugeois (membre honoraire de l'ANEL 2015) eût déposé son rapport sur la modernisation de la Loi 51 à la demande de la ministre David, nous étions encore dans l'attente de pouvoir le consulter. Peut-être aurons-nous l'occasion d'en discuter en assemblée générale? Chose certaine, l'ère des consultations est relancée. Espérons que les décideurs politiques soient plus prompts à en communiquer les résultats.

Le nouveau gouvernement fédéral élu en octobre dernier et sa nouvelle ministre du Patrimoine canadien, madame Mélanie Joly, ont pour leur part lancé quelques consultations, sur le numérique bien sûr, mais aussi sur le droit d'auteur et sur l'exportation, des thèmes qui nous interpellent. Depuis l'élection du nouveau gouvernement à Ottawa et sur ces thématiques, les représentants de l'ANEL ont rencontré à de nombreuses reprises les fonctionnaires fédéraux, au ministère du Patrimoine canadien, au Fonds du livre du Canada ou au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. En août dernier, l'Association a déposé un mémoire au ministère des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017. Dans ce mémoire, l'ANEL demande de doubler l'enveloppe dédiée au Fonds du livre du Canada; de soutenir les éditeurs dans le développement de nouveaux marchés à l'international; de reconnaître la spécificité de l'édition québécoise et franco-canadienne ainsi que son apport à l'économie canadienne et d'assurer aux créateurs une juste rémunération de leur travail.

Enfin, les consultations menées depuis plusieurs mois par le Conseil des arts du Canada auront conduit à une vaste réforme des programmes de cet organisme. La prochaine année sera particulièrement active avec les premiers gestes de mise en place de ces nouveaux programmes.

Sans trop en oublier, voici quelques autres consultations, colloques et rencontres auxquels l'ANEL aura été conviée dans la dernière année : le Forum Droit d'auteur à l'ère numérique (MCC), la Politique culturelle du Québec (MCC), le Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques (UNESCO – OCCQ), le Forum sur l'exportation (LCB), l'Enquête sur l'adaptation des politiques culturelles canadiennes et québécoises à l'ère numérique (CEIM) ou la Politique culturelle de la Ville de Montréal. L'ANEL était présente et active à chacun de ces rendez-vous. Sa tâche désormais sera de mettre toute la pression nécessaire pour que ces consultations se traduisent par des gestes, des actions et des programmes concrets.

Quelques réalisations et défis

Cette dernière année, les éditeurs québécois ont, grâce à Québec Édition, multiplié les actions et les projets à l'international : le Québec comme invité d'honneur au Salon du livre et de la presse de Genève en 2017, la Ville de Montréal invitée à la Foire du livre de Bruxelles en 2017 et possiblement le Canada à la Foire du livre de Francfort en 2020. Ajoutons à cela le succès du programme *Rendez-vous* et les signatures de plusieurs ententes, la mission économique en Allemagne en compagnie du premier ministre et de ministres québécois, le lancement des rencontres de Québec Édition, la mission en Argentine, etc. Je salue le travail de la permanence dirigée par Karine Vachon et je remercie le président de ce comité et ami Louis-Frédéric Gaudet qui tire sa révérence après plusieurs années de labeur. Avec la coordonnatrice Nolwenn Celli, les stagiaires et autres collaborateurs de l'ANEL, Québec Édition a connu une saison des plus spectaculaires. Pour une deuxième année, Ginette Péloquin a piloté le projet Exportation dans les pays africains. Bien que les résultats de cette deuxième année n'aient pas été à la hauteur des objectifs, Patrimoine canadien a fait part de sa grande appréciation du programme.

Le comité de promotion du livre, présidé par Elodie Comtois, a poursuivi ses rencontres avec l'Association québécoise des salons du livre. Il a aussi mené à bien le projet de publicités collectives dans le *Journal de Montréal* et *Le Devoir*. Karine Vachon et Audrey Perreault ont poursuivi la publication de la revue *Collections* qui en est à sa troisième année. Le comité a aussi donné vie à l'idée du directeur général du Salon du livre de Rimouski, Robin Doucet, d'y créer un Pavillon de la poésie. Expérience que l'ANEL a par la suite répétée aux salons du livre de l'Outaouais et de Trois-Rivières et qu'elle poursuivra au Saguenay. Enfin, un projet de *BookTuber* est présentement sur les planches et pourrait voir le jour en collaboration avec les salons du livre du Québec.

Le comité du droit des membres et du droit d'auteur, maintenant présidé par Johanne Guay (permanence : Éveline Favretti), a repris ses activités après quelques mois d'interruption. À l'aube de la révision de la Loi canadienne sur le droit d'auteur, ce comité a redoublé d'efforts et a lancé des appels auprès des membres pour qu'ils fassent pression sur leurs élus. Ces pressions ont été accompagnées d'une lettre ouverte demandant au nouveau gouvernement de lancer rapidement une étude sur les impacts de cette loi sur les industries culturelles, notamment l'édition. S'est greffé à ce comité, un sous-comité de révision de l'admission des membres, appelé à revoir entre autres le formulaire d'admission et à réfléchir sur des amendements à apporter au règlement général de l'Association. Ce sous-comité a été partie prenante des réflexions au sein de l'ANEL sur l'image de la profession et sur la volonté de l'Association et de son conseil d'informer les membres sur les bonnes pratiques en édition.

Les autres comités de l'ANEL, celui de la formation, des services aux membres et du mentorat, celui de l'édition numérique ainsi que celui de l'édition scolaire, ont poursuivi leur travail pédagogique ou de démarchage. Je souligne le départ de Marc-André Audet de la présidence du comité de formation et j'en profite pour le remercier de sa très précieuse collaboration ces dernières années. Le comité de l'édition numérique a suivi de près les dossiers de la taxe sur le livre numérique (De Marque), du piratage et des sites de partage sur le Web, et par la présence de son président, Luc Roberge, a participé activement aux rencontres du comité paritaire Soganel-Bibliopresto. Du côté de l'édition scolaire, le comité a maintenu ses rencontres avec les responsables du ministère de l'Éducation et suivi de près l'épineuse question du programme d'histoire au secondaire. Au moment d'écrire ces lignes, une rencontre avec le ministre Sébastien Proulx était au calendrier du comité. La permanence de l'ANEL, quant à elle, a maintenu sa collaboration aux travaux du comité du ministère de l'Éducation sur le prêt numérique à l'école. Le ministère a déposé un plan de travail au printemps et les rencontres reprendront à l'automne.

En terminant, je désire remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration de l'ANEL pour leur appui tout au long de l'année. Sous la présidence de Nicole Saint-Jean, nous avons accompli beaucoup et maintenu une image forte de l'édition au sein de la chaîne du livre. Je remercie également les membres de l'équipe de la permanence pour leurs efforts et leur patience, surtout ces derniers mois alors que nous procédons à d'importants travaux de

reconstruction de l'immeuble qui abrite nos bureaux. Un merci tout particulier au secrétaire-trésorier Arnaud Foulon dont les précieux conseils nous permettent de ne pas trop nous égarer dans ce travail de reconstruction. Je salue nos alliés à la SODEC, au Fonds du livre du Canada, au Conseil des arts du Canada et dans tous les ministères autant à Québec qu'à Ottawa, à la Ville de Montréal et au sein des délégations du Québec à l'étranger. Je reconnais la merveilleuse collaboration de tous les acteurs de la chaîne du livre avec une pensée toute particulière pour ces amis libraires qui nous accompagnent sur la route de Québec Édition. Enfin, j'étends ces remerciements aux membres de l'ANEL qui, par leur patience au cours des six dernières années, m'auront permis de vivre quelques-uns des moments les plus exaltants de ma vie professionnelle.

Le directeur général,
Richard Prieur



12

Les comités et délégations



Rapport d'activités du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016

Créer de nouvelles occasions d'affaires à l'international pour les éditeurs d'ici. Innover dans le déploiement de ses activités. Avoir l'ambition d'un rayonnement sans précédent de notre culture à l'étranger. Au cours de la dernière année, Québec Édition a poursuivi l'élaboration et la consolidation de nouvelles activités prévues à son plan stratégique. *Rendez-vous* est, après deux ans seulement, un programme couru et reconnu, apprécié pour son excellence. La plus récente édition de la Fête de la BD de Bruxelles et le prochain Salon du livre et de la presse de Genève mettent le Québec à l'honneur. Notre stand à Francfort est plus dynamique que jamais. Nos ventes dans les principaux salons du livre sont en croissance. Québec Édition a, par l'intermédiaire de ses missions et de ses partenariats avec des foires étrangères, créé un nombre sans précédent d'initiatives sur de nouveaux marchés, à faible coût. La formation et le mentorat trouvent un nouveau souffle grâce au cycle de Rencontres de Québec Édition.

Le dynamisme de Québec Édition reflète et accompagne la croissance des éditeurs d'ici sur les marchés internationaux. C'est dans ce contexte, fort de nos réussites, que de nouvelles avenues sont étudiées pour la diffusion en Europe francophone. C'est dans ce contexte, fort de notre

leadership, que nous espérons une présence d'honneur du Canada à la Foire du livre de Francfort en 2020 pour atteindre de nouveaux sommets.

Rendez-vous à Montréal

Pour la deuxième année consécutive, le programme *Rendez-vous* de Québec Édition a accueilli, en novembre 2015, dix éditeurs étrangers à Montréal. Ces professionnels, qui souhaitaient explorer sur le terrain les marchés québécois et franco-canadien de l'édition, provenaient de l'Autriche, des États-Unis, de l'Islande, de l'Italie, du Mexique, des Pays-Bas, de la Suède et de Taïwan.

L'excellente diffusion de l'appel de candidatures réalisée par la stagiaire Geneviève Lagacé, par les délégations du Québec dans le monde et par l'ensemble des éditeurs a permis à Québec Édition de recevoir 65 candidatures de 26 pays! Mentionnons deux nouvelles activités mises en place, qui ont été fort appréciées :

- les présentations de titres de fiction par Jérémy Laniel, libraire à la Librairie Carcajou et chroniqueur littéraire à CIBL notamment, et de titres jeunesse par Chloé Varin, du blogue « Les p'tits mots-dits »;
- une visite guidée du Montréal littéraire par la compagnie Tours Kaléidoscope.

Au total, 43 éditeurs d'ici ont rencontré, au Salon du livre de Montréal, au moins un éditeur invité, pour un total de 173 rencontres d'affaires. Le sondage réalisé à la suite du programme met en lumière des retombées rapides : les droits de neuf titres québécois auraient été acquis par les éditeurs invités ! En plus de consolider et développer les réseaux de contacts des éditeurs aguerris à l'exportation, *Rendez-vous* représente un excellent programme d'introduction à la vente de droits pour les éditeurs d'ici qui ne participent pas aux foires internationales.

Les salons du livre

Le **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis** qui se tenait à Montreuil du 2 au 7 décembre 2015 s'est bien déroulé malgré les attentats qui ont secoué la France quelques semaines auparavant. Les familles étaient au rendez-vous, comblant ainsi l'absence des groupes scolaires ne pouvant se déplacer en raison des mesures d'état d'urgence. Les organisateurs du Salon ont également acheté des livres pour les écoles, permettant ainsi à Québec Édition d'enregistrer une hausse des ventes. Au total, treize maisons d'édition ont exposé leur production au stand collectif et pas moins de 24 auteurs et illustrateurs ont pris part à des séances de signature.

Avec une année record en termes de fréquentation générale, la **Foire du livre de Bruxelles**, tenue du 18 au 22 février 2016, s'est de nouveau avérée une vitrine exceptionnelle pour le Québec. Conséquence de la présence d'honneur du Québec en 2015 et de l'accès gratuit à la Foire (une nouveauté!), les ventes au stand de Québec Édition ont augmenté de plus de 20 % par rapport aux années antérieures. Parmi les nombreuses animations où intervenaient des auteurs d'ici, la table ronde sur « l'histoire du Québec et du Canada à la veille du 150^e anniversaire du pays », animée par Raymonde Litalien, a été très courue : y prenaient la parole Dany Laferrière ainsi que les historiens Gilles Laporte et Éric Bédard. Notons qu'ils étaient 18 auteurs et illustrateurs d'ici à participer à la Foire.

Le Salon du livre de Paris a cette année changé de nom pour « **Livre Paris** », a revu l'emplacement des stands, a installé la grande scène au centre du Salon, a créé de nouveaux espaces thématiques...





Pourtant, ces initiatives n'ont malheureusement pas permis d'attirer plus de visiteurs. La 36^e édition du Salon, du 17 au 20 mars 2016, a enregistré une baisse de fréquentation d'environ 15 % par rapport à 2015. Au stand québécois, les ventes de livres ont néanmoins été équivalentes à celles de l'an dernier. Cet événement sera au cœur des réflexions du comité Québec Édition en 2016-2017.

Le stand de Québec Édition a connu un beau succès au 30^e Salon du livre et de la presse de Genève, du 27 avril au 1^{er} mai 2016. Fort de la présence d'une douzaine d'auteurs, l'espace québécois a attiré un grand nombre de visiteurs enchantés d'apprendre que le Québec sera à l'honneur en 2017. Les ventes ont également été supérieures à celles de 2015.

La direction de Québec Édition, Richard Prieur et Karine Vachon, a profité de son séjour à Genève pour rencontrer des libraires et entrevoir un rayonnement hors les murs pour la présence d'honneur 2017.

Le dynamisme et le professionnalisme des libraires et collaborateurs engagés pour les salons contribuent aux succès de Québec Édition. L'ANEL remercie Anne-Marie Genest, Billy Robinson, Denis Gamache, Dominique Janelle, Jérémy Laniel, Johanne Vadeboncœur, Louis Gagné, Morgane Marvier, Sylvain Neault et René Paquin.

Les foires du livre

Du 14 au 18 octobre 2015, à l'incontournable **Foire du livre de Francfort**, plus de 20 maisons d'édition étaient représentées au stand de Québec Édition. Le nouvel emplacement, dans le hall 5.1, ainsi que l'aménagement revu du stand ont comblé les co-exposants québécois. Plus que jamais, la Foire du livre de Francfort devient pour Québec Édition une plaque tournante pour l'organisation de ses activités. La permanence et la présidence du comité tiennent nombre de rendez-vous pour développer des partenariats en vue des prochaines missions et des projets majeurs, comme le Québec à l'honneur, ainsi que pour promouvoir le programme *Rendez-vous* et assurer un suivi auprès des anciens participants.

Québec Édition a choisi de tenir à nouveau un stand à la **Foire du livre jeunesse de Bologne**, du 4 au 7 avril 2016. Elles étaient dix maisons d'édition à y être représentées. Les participants ont souligné l'ambiance conviviale au stand collectif et l'intérêt sans équivoque pour le livre jeunesse québécois. Québec Édition poursuit ses échanges avec Livres Canada Books pour évaluer une éventuelle présence commune.



Les missions de développement de marché

Québec Édition a réalisé une mission en Suède, du 22 au 27 septembre 2015, à l'occasion de la **Foire du livre de Göteborg**. S'il s'agit d'un événement grand public, la Foire dispose également d'un centre de droits accueillant des éditeurs étrangers et des agents scandinaves. Six éditeurs

ainsi que Karine Vachon, directrice des salons et des foires, y ont pris part. De cette délégation, Simon Philippe Turcot (La Peuplade) avait été sélectionné pour le programme de *fellowship* organisé par le Conseil des arts de la Suède et la Foire. Québec Édition a choisi de collaborer avec Brandt New Agency pour l'organisation des rendez-vous et le développement de contacts avec les éditeurs scandinaves. Cette mission en Suède s'est avérée une belle ouverture sur les pays scandinaves. Les éditeurs participants y ont fait des rencontres prometteuses et y ont constaté un potentiel intéressant d'exportation de leurs livres.

La mission en Argentine s'est tenue du 17 au 24 avril 2016. Les trois premiers jours de la **Foire internationale du livre de Buenos Aires** – qui dure trois semaines! – sont réservés exclusivement aux professionnels : libraires, bibliothécaires et autres acteurs du livre s'arrêtent aux différents stands à la rencontre des éditeurs. Cette dynamique a facilité les rendez-vous spontanés et les échanges entre éditeurs québécois et argentins. Six Québécois ont pris part à la mission, organisée en collaboration avec Piedad Saenz, de l'Agence LadyBooks. Occasion de prendre le pouls de l'édition latino-américaine, la Foire internationale du livre de Buenos Aires aura également permis aux participants de découvrir des maisons d'édition qui sont peu, voire pas du tout, présentes dans les grandes foires internationales. Plusieurs participants sont revenus au Québec avec en tête des projets de vente et d'acquisition de droits. Québec Édition entend poursuivre les relations avec les organisateurs de la Foire afin que, l'an prochain, d'autres éditeurs d'ici puissent y être invités.

À l'invitation du ministère de la Culture et des Communications et de l'Antenne du Québec à Berlin, cinq éditeurs québécois ont participé à une **mission multisectorielle en Allemagne**, présidée par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, du 10 au 17 juillet 2016. Johanne Guay (Groupe Librex), Sandra Gonthier (Boréal), Simon De Jocas (Les 400 coups), Caroline Fortin (Québec Amérique) et Marie-Ève Lefebvre (Éditions du CHU Sainte-Justine) ont rencontré d'importants éditeurs allemands (Random House, Dtv, Carl Hanser, Suhrkamp, Ullstein, etc.). Le programme d'activités spécifiques à l'édition a été élaboré par le German Book Office de New York. Jennifer Dummer, agente allemande québécoise, a également accompagné les éditeurs durant la mission.

Mentionnons qu'à la suite de la mission à Turin, en 2015, Québec Édition a poursuivi les échanges avec l'**International Book Forum (IBF)** et quatre éditeurs québécois ont été invités à titre de *IBF guests* en 2016 : Gilles Herman (Septentrion), Chélanie Beaudin-Quintin (Éditions Michel Quintin), Sandra Felteau (Groupe HMH) et Robin Philpot (Baraka Books).

La formation et l'accompagnement

Québec Édition guide les éditeurs les moins expérimentés sur les marchés étrangers en offrant des formations et de l'accompagnement, entre autres dans le cadre d'une préparation à la Foire du livre de Francfort et au programme *Rendez-vous*. En 2015-2016, cinq éditeurs ont profité d'un soutien de type « **mentorat** ». À la suite du programme *Rendez-vous*, une **formation** sur « comment donner suite aux rencontres d'affaires », par le consultant Stéphane Labbé, a été offerte gratuitement.

Désireux de soutenir les démarches sérieuses d'exportation, le comité a également poursuivi les **Rencontres de Québec Édition** qui, sous forme de 5@7, permettent un échange d'informations et d'expertise dans un cadre informel et convivial. Les rassemblements ont porté sur :

- la promotion du livre québécois en Europe francophone (septembre 2015);
- la mission réalisée en Suède et la mission à venir à Buenos Aires (février 2016);
- le Québec à l'honneur au Salon du livre et de la presse de Genève 2017 (mai 2016).
- La prochaine rencontre se tiendra le 14 septembre, la veille de l'AGA de l'ANEL, et portera sur les missions réalisées en Argentine et en Allemagne.

Par ailleurs, à la suite de chacune des missions réalisées, un court rapport est produit pour donner des outils aux éditeurs qui souhaiteraient explorer le marché en question et y entreprendre des activités d'exportation ou d'acquisition.

Un projet de recherche sur la diffusion en Europe francophone

Une subvention du Conseil des arts du Canada a permis à l'ANEL de mandater le chercheur Jason Luckerhoff, professeur à l'Université de Trois-Rivières, pour un **projet de recherche** consistant à étudier la pertinence de créer une organisation de **diffusion internationale du livre francophone canadien en Europe**. Il s'agit également d'identifier les objectifs généraux et spécifiques d'une telle organisation et de définir les modalités de son fonctionnement, notamment sur le plan du modèle économique. L'Association compte tirer de ce projet un portrait des organisations collectives dont les activités visent la diffusion internationale d'œuvres sous forme de livres. Ce portrait permettra à l'ANEL d'apprécier l'ampleur du recours à cette façon de faire, les activités qui y sont développées et les modèles d'affaires qui ont été déployés à cet effet. Aussi, l'ANEL souhaite, à la lumière des résultats de ce projet, être en mesure de prendre une décision éclairée sur la pertinence de la mise sur pied d'une telle organisation ainsi que sur sa faisabilité financière. Enfin, l'Association souhaite toujours mieux comprendre les besoins des éditeurs en matière d'exportation. Les résultats préliminaires seront présentés en marge de l'assemblée générale de l'ANEL, le 15 septembre 2016, et le projet sera déposé en décembre de la même année.

Les partenaires et collaborateurs

Québec Édition remercie les divers partenaires qui lui permettent de mener à bien ses activités. En premier lieu, mentionnons la SODEC, qui contribue à fournir près des deux tiers du budget. Remercions également la Ville de Montréal qui soutient le programme *Rendez-vous*, le gouvernement du Canada, Livres Canada Books, le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les Offices jeunesse internationaux du Québec, le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) ainsi que les délégations du Québec à l'international.

Louis-Frédéric Gaudet

*président du comité Québec Édition
Lux Éditeur*

Karine Vachon

*directrice des salons et des foires,
Québec Édition*



Le comité Québec Édition est présidé par Louis-Frédéric Gaudet (Lux Éditeur), et constitué des éditeurs Alexandrine Foulon (Éditions Hurtubise), Angèle Delaunois (Éditions de l'Isatis), Carole Boutin (Groupe Librex), Frédéric Gauthier (La Pastèque), Marise Labrecque (Éditions du CHU Sainte-Justine), Sandra Gonthier (Éditions du Boréal), Roland Stringer (La Montagne secrète). Des représentants de la SODEC prennent également part aux réunions du comité : Louis Dubé, José Dubeau et Éloïse Dumont. Les membres de la permanence sur ce comité sont Nolwenn Celli, Richard Prieur et Karine Vachon (ANEL). Hélène Letourneau, Audrey Perreault et Sylvie Bellemare, de l'ANEL, ont aussi participé aux activités de Québec Édition en 2015-2016, de même que la stagiaire Geneviève Lagacé.

Gaëtan Lévesque a quitté le comité en 2015; Québec Édition le remercie pour ses années de collaboration.

Projet à l'exportation dans les pays du Maghreb et en Afrique 2015-2016

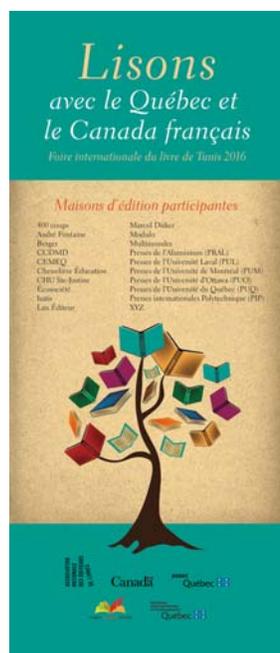
Le projet à l'exportation dans les pays du Maghreb et en Afrique en est à sa 2^e année et l'ANEL en assure la gestion et la réalisation. Les cinq pays retenus cette année étaient l'Algérie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal. Ce projet s'est déroulé du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2016.

Les principales mesures mises en œuvre cette année sont fortement inspirées du modèle de la Centrale de l'Édition en France, dont les ventes sont fort enviables dans les pays que nous visons, comme nous pouvons le vérifier dans le tableau ci-dessous.

Ventes à l'exportation de la France 2015

PAYS	FRANCE	CLASSEMENT DES MEILLEURS PAYS À L'EXPORTATION POUR LA FRANCE
Algérie	18 417,00 €	9 ^e
Maroc	17 983,00 €	10 ^e
Liban (4)	8 840,00 €	14 ^e
Tunisie	5 151,00 €	18 ^e
Sénégal	4 036,00 €	24 ^e
TOTAL	54 427,00 €	

Source : <http://www.centrale-edition.fr/fr/content/exportations>



Ceci démontre l'importance de ces marchés, mais il faut rappeler que la Centrale de l'Édition en France y investit depuis plus de 40 ans... Il est évident qu'il s'agit, pour les éditeurs québécois et franco-canadiens, d'une initiative qu'il faut développer et implanter de façon durable.

Parmi les mesures incitatives offertes par la Centrale de l'Édition en France que nous avons adaptées à notre réalité géographique pour ouvrir de nouveaux marchés, citons-en trois que nous avons appliquées cette année et qui se sont avérées stimulantes pour nos exportations. Tout d'abord, le soutien au transport : les frais de transport sont assumés par ce projet, en totalité ou en partie selon l'importance des achats des importateurs. En second lieu, les envois groupés : nous avons coordonné les liens entre les éditeurs, le transitaire retenu et l'importateur, ce qui a eu le mérite d'alléger grandement les tâches des importateurs. Et, en troisième lieu, la centralisation des paiements : les paiements ont été centralisés à l'ANEL, puis reversés aux éditeurs pour faciliter et réduire les frais de gestion pour les importateurs.

Affiche de la Foire internationale du livre de Tunis

Cette année, 47 maisons d'édition ont vendu des livres à quatre nouveaux importateurs, soit la Librairie El Bourj et la chaîne des Librairies Antoine au Liban, les Librairies Ali Fendri en Tunisie et la Librairie Didactika au Sénégal. Ces nouveaux clients ont été rencontrés soit lors de la participation à des salons du livre internationaux, soit lors de missions spécifiques ou autres.

Nombre de maisons d'édition selon les genres

GENRES	NOMBRE DE MAISONS D'ÉDITION	UNITÉS VENDUES	% EN NOMBRE D'UNITÉS VENDUES	% DES VENTES PAR GENRE
Collégial, universitaire, didactique, scientifique et technique	18	2 264	36,5	64,8
Littérature jeunesse et pour adolescents	14	2 442	39,3	16,4
Littérature - roman, nouvelles et poésie	11	1 037	16,7	12,4
Essai - société, politique et autres	3	406	6,5	6,0
Scolaire et parascolaire - primaire et secondaire	1	57	1	0,5
TOTAL	47	6 206	100 %	100 %

Résultats de ventes de produits finis par pays

PAYS	NOMBRE DE TITRES VENDUS	NOMBRE D'UNITÉS VENDUES
Algérie	0	0
Liban	698	3375
Tunisie	739	2360
Maroc	0	0
Sénégal	92	471
TOTAL	1 529	6 206



Cette année, nous avons participé au Salon du livre francophone de Beyrouth en octobre 2015, au Salon international de l'édition et du livre (SIEL) de Casablanca en février 2016 et à la Foire internationale du livre de Tunis en mars 2016. Une mission a été réalisée dans le cadre du Salon international du livre d'Alger et, malheureusement, la mission du Sénégal a dû être annulée en raison de mesures de haute sécurité émises par le ministère des Affaires mondiales du Canada.

20^e édition du Salon international du livre d'Alger
Photo : ANEL

Également, nous avons invité trois importateurs à venir rencontrer des éditeurs québécois et franco-canadiens. Nous avons accueilli au Salon du livre de Montréal, en novembre 2015, Malaké Lahoud Chaoui, responsable des achats de livres francophones de la chaîne des Librairies Antoine au Liban ainsi que Ali Fendri des Librairies Ali Fendri en Tunisie et Maguette Guissé de la Librairie Didactika à Dakar dans le cadre du Salon du livre de Québec.

Je tiens à remercier les éditrices et les éditeurs pour la confiance qu'ils m'ont accordée en participant à ce projet. Je remercie également l'ANEL ainsi que les organismes qui y ont apporté un soutien financier, soit Patrimoine canadien dans le cadre du programme du Fonds du livre du Canada (FLC), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF) et Livres Canada Books (LCB).

Je trouve important également de mentionner que ce projet m'a donné l'occasion de rencontrer des gens extraordinaires de différentes cultures, tant les gens des ambassades du Canada dans les pays visés, qui ont su apporter un soutien humain, organisationnel et commercial fort pertinent, que les importateurs avec lesquels nous avons travaillé et d'autres qui ont manifesté un fort intérêt à collaborer avec nous l'an prochain.

Nous ne saurons qu'au début de l'automne si ce projet est reconduit ou non. Dans le cas d'une réponse positive, ce serait pour moi un honneur de poursuivre ce mandat et dans le cas d'une réponse négative, j'espère sincèrement que les 47 maisons d'édition qui ont conclu des transactions cette année avec les importateurs mentionnés poursuivront, à leur manière, ces partenariats commerciaux.

Ginette Péloquin

gestionnaire du projet à l'exportation pour l'ANEL

Comité des finances

Commentaires sur les états financiers de l'ANEL au 31 mars 2016

L'Association nationale des éditeurs de livre (ANEL) présente cette année des états financiers qui ressemblent à ceux de l'année précédente. Il est à noter que les états financiers de la SOGANEL ne sont pas consolidés avec les autres activités regroupées sous le chapeau de l'ANEL, l'Association estimant qu'une telle présentation des données permet une meilleure compréhension de ses activités distinctes, comme en fait foi une note explicative à même les états financiers consolidés.

L'ANEL dégage un léger excédent des produits sur les charges de 10 245 \$ contre 22 053 \$ en 2015, soit 16 765 \$ de moins en produits et quelque 4 957 \$ de moins au niveau des charges. Cependant, il faut noter le déficit de Québec Édition de 9 057 \$, contre un bénéfice de 22 010 \$ l'an dernier; ce dernier s'expliquait en grande partie par le succès de la participation du Québec à la foire de Bruxelles 2015 où il était l'invité d'honneur, événement non récurrent.

Les revenus issus des subventions (1 414 347 \$) restent sensiblement les mêmes que ceux de 2015. Notons cependant un changement important : en 2016, l'Association a touché quelque 120 000 \$ de moins de la part de la SODEC et du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les organismes fédéraux (Conseil des arts du Canada, FLC et Livres Canada Books) ont quant à eux versé 130 000 \$ de plus à l'Association que l'année précédente.

Au niveau des autres produits, les cotisations et participations des membres aux différentes activités et foires permettent à l'ANEL de dégager 637 622 \$, une légère baisse par rapport à 2015 qui s'explique essentiellement par des droits de participation et des revenus des foires inférieurs à l'an dernier. Quant aux cotisations, le montant passe de 140 809 \$ en 2015 à 144 410 \$ en 2016 avec 99 membres contre 97 en 2015. En plus des cotisations, les revenus issus des projets à l'exportation, de promotions dans les grands quotidiens, de l'entrepôt ANEL-De Marque et des différents projets de salons du livre au Québec offrent des sources de revenus diversifiées pour l'Association. Le trésorier continue de conscientiser les membres quant à l'importance de cette diversification, limitant ainsi la dépendance de l'ANEL au financement public. Cette année, le trésorier note une baisse des revenus générés par le projet « Collections » et un accroissement des revenus générés par l'entrepôt ANEL-De Marque inférieur aux objectifs budgétaires. Voilà deux dossiers à suivre de près l'an prochain.

Aujourd'hui, la situation financière de l'Association reste saine avec un actif net de 734 416 \$, une trésorerie qui nous permet de fonctionner sans marge de crédit pendant toute l'année.

Cela dit, cette année, il est important de prendre le temps de regarder les investissements en immobilisations de 65 094 \$, résultat en grande partie de la reconstruction entière du sous-sol qui n'était pas prévue. Ces rénovations, qui seront terminées dans l'année financière suivante, ont par ailleurs obligé l'Association à puiser 54 209 \$ dans ses réserves (soit la réserve entière pour travaux de 42 215 \$ et 11 994 \$ dans la réserve pour imprévus). Le trésorier tient à rassurer les membres que ces rénovations étaient absolument essentielles, étant donné les infiltrations d'eau dans les murs et le sol. Il est à noter que l'ANEL devra encore une fois puiser dans ses réserves l'an prochain pour terminer les rénovations. Au niveau des réserves, il faut tout de même signaler qu'elles se chiffrent à 317 691 \$ en 2016, contre 371 900 \$ à pareille date en 2015.

Au niveau de Québec Édition, l'état financier distinct de cet organisme permet de constater une baisse importante des produits, 147 463 \$ en moins par rapport à 2015 alors que les charges n'ont diminué que de 116 396 \$ pendant la même période. La baisse importante de la subvention de la SODEC (qui a réduit son aide de 83 333 \$) et la baisse des revenus issus de la vente sur les stands et de la participation des éditeurs (55 100 \$ en moins par rapport à 2015) n'ont pas été contrebalancées par la hausse de l'aide fédérale en 2016 (+22 113 \$).

Ces résultats montrent que la marge de manœuvre reste bien limitée au sein de l'Association et de Québec Édition, qui occupe une part importante du budget. Plus encore cette année avec les sommes qui ont dû être puisées dans les réserves que l'Association a mis plusieurs années à accumuler.

C'est pourquoi tout nouveau projet ou activité fait l'objet d'une analyse sérieuse afin d'assurer un équilibre financier. Le trésorier peut témoigner de la sensibilité de chaque responsable aux dépenses de fonctionnement. Les membres du personnel y naviguent en toute conscience. Le conseil d'administration est également au courant de cette réalité et connaît les positions et les exigences du trésorier à cet effet.

Le trésorier tient à souligner plusieurs succès de nombreuses activités qui permettent aux livres d'ici de rayonner sur les marchés national et international. Parmi ceux-ci, on notera notamment la revue « Collections », le programme de *fellowship* du Salon du livre de Montréal « Rendez-vous », le stand de la poésie dans trois salons du Québec, ou encore, l'entrepôt ANEL-De Marque et particulièrement le travail de promotion effectué pour stimuler l'achat de livres numériques dans les bibliothèques publiques à travers Bibliopresto.

Le mandat de vérification des états financiers pour l'année 2016-2017 a été confié à nouveau à la firme comptable Mazars Harel Drouin.

Finalement, le trésorier s'en voudrait de ne pas souligner le travail des membres du comité des finances et de toute l'équipe de la permanence de l'ANEL qui s'occupe de la comptabilité : Hernando, Sabine, Karine et Richard. Tous assurent un suivi constant et rigoureux des finances de l'Association et rendent le travail du trésorier beaucoup plus facile. Par ailleurs, le trésorier tient à remercier la présidente, Nicole, pour son soutien dans la gestion des affaires de l'Association et remercie également Louis-Frédéric qui, comme président de Québec Édition, a partagé les visions du trésorier dans le développement de cet organisme depuis plusieurs années. Merci à tous!

Arnaud Foulon

Secrétaire-trésorier

Éditions Hurtubise



Le comité : Arnaud Foulon (Éditions Hurtubise), Richard Prieur et Hernando Naranjo (ANEL).

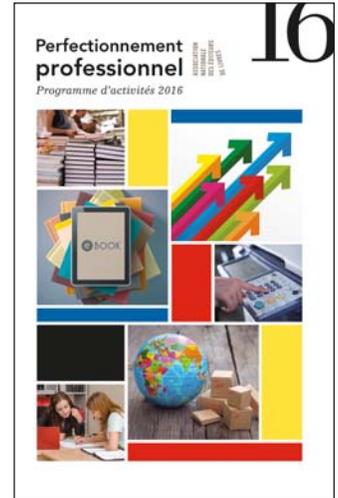
Le comité de formation, des services aux membres et de mentorat

Pour une maison d'édition, la formation continue est un défi sans fin : les besoins sont illimités alors que les ressources et moyens financiers pour réaliser tous les projets se font, eux, plutôt rares.

D'année en année, l'ANEL offre un programme varié voué à rendre vos équipes plus performantes. Le retour sur investissement de nos formations est généralement assuré : on n'a qu'à penser à ce que peut coûter une couverture démodée, un livre numérique mal exploité, une publicité mal ciblée, une direction littéraire boiteuse ou une campagne promotionnelle mal ficelée pour s'en convaincre.

Dans cette période où l'édition est en constant changement, il nous paraît plus que jamais nécessaire de parfaire nos connaissances régulièrement.

Marc-André Audet



Le programme de perfectionnement professionnel 2015-2016 a débuté le 1^{er} décembre 2015 et se terminera le 30 novembre 2016. Cette année, sept ateliers seront présentés, dont trois gratuits. Un des ateliers gratuits, *Les bons comptes font les bons amis, la reddition de comptes*, a été présenté en collaboration avec l'UNEQ et celui sur l'impression à la demande a été présenté par Marquis Imprimeur. Les ateliers réguliers, aussi offerts en webdiffusion, ont traité de promotion, du numérique, de l'exportation du livre et de direction littéraire.

Deux webinaires ont été présentés, un sur le marché du livre argentin, en amont de la mission organisée par Québec Édition à la Foire internationale du livre de Buenos Aires, et un sur le piratage des livres numériques.

Le programme de perfectionnement professionnel met à la disposition des éditeurs un service de consultation et rembourse une partie des frais de formation suivie à l'externe.

Les membres du comité de perfectionnement professionnel sont des éditeurs chevronnés qui sont à l'affût des tendances du monde de l'édition et des besoins des membres. Ils proposent donc des sujets qui répondent aux besoins des éditeurs et qui abordent leurs préoccupations majeures.

Marc-André Audet

*président du comité de formation, des services aux membres et de mentorat
Les Malins*



Le comité : Marc-André Audet (Les Malins), président, Sandy Pellerin (Éditions de Mortagne), Marc Haentjens (Éditions David), Johanne Guay (Groupe Librex), Sylvie Bellemare et Hélène Létourneau (ANEL).

Comité de promotion du livre

En 2015-2016, à la suite de l'AGA 2015 et du travail établi au cours de l'année précédente, le comité de promotion de l'ANEL s'est donné pour mandat de hausser la part des ventes des livres québécois et franco-canadiens sur l'ensemble du territoire, d'accroître la visibilité et l'espace médiatique accordés au livre d'ici dans l'espace public ainsi que de valoriser le fonds des éditeurs et promouvoir la bibliodiversité.

En tant que présidente du comité de promotion, j'ai invité ses membres à concentrer leurs énergies autour de trois grands axes : le travail interprofessionnel, le travail auprès des médias et le travail auprès des partenaires gouvernementaux. Au cours de l'année s'est ajouté le « travail au sein de l'Association », de manière à collaborer avec d'autres comités de l'ANEL, notamment ceux consacrés à l'édition numérique et au perfectionnement.

Le comité s'est engagé à développer des réflexions et des initiatives en ayant conscience que les budgets de l'ANEL ne nous permettent pas de lancer des campagnes majeures de promotion du livre d'ici. L'ANEL a néanmoins réussi à développer des projets rassembleurs et d'une grande qualité. Afin d'être à l'écoute des idées des membres et de partager les initiatives novatrices vues ailleurs, le comité de promotion s'est réservé à chaque réunion un temps « boîte à idées » qui permettra certainement de faire naître des projets forts intéressants dans un avenir rapproché.

Elodie Comtois



Les projets 2015-2016

L'ANEL a développé un outil formidable, il y a déjà trois ans, à l'intention des bibliothèques : **Collections, la revue du livre d'ici**, qui met en valeur la production littéraire québécoise et franco-canadienne selon différentes thématiques. Conformément à la demande des éditeurs de valoriser le fonds dans la promotion du livre, nous avons voulu faire rayonner davantage ce périodique de qualité en travaillant à élargir son lectorat. *Collections* compte maintenant de nouveaux abonnés : en plus des bibliothèques publiques et des librairies québécoises, les commissions scolaires, les conseils scolaires francophones, les bibliothèques des établissements collégiaux, vingt-cinq bibliothèques canadiennes hors-Québec et plusieurs diffuseurs reçoivent gratuitement la revue. Les derniers numéros parus ont porté sur des thèmes très variés : littérature contemporaine;

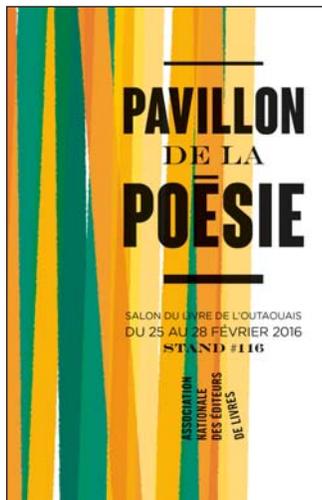


littérature et imaginaire; histoire et politique; arts, musique et cinéma; régions du Québec et du Canada; ainsi que science et environnement (paru en août 2016). Le troisième volume de *Collections* a aussi été synonyme de renouvellement des contenus : chaque parution comporte désormais un dossier qui permet d'explorer différents aspects du monde de l'édition, toujours en lien avec le thème. Les lecteurs ont donc pu en apprendre davantage sur l'imprimé et l'histoire sociale au Québec au cours des décennies 1960 et 1970, la culture au temps du numérique, l'édition hors des grands centres, puis l'édition scientifique et de vulgarisation. En présentant des nouveautés comme des livres de fonds, *Collections* est certainement un outil qui contribue à promouvoir la bibliodiversité québécoise et franco-canadienne.

À l'automne 2015, l'ANEL a fait paraître un **extrait de Collections dans Le Devoir**. Tiré à 54 000 exemplaires, l'encart portait sur la littérature contemporaine et présentait une sélection de titres de la rentrée littéraire. On y mettait en valeur la qualité de la production québécoise et franco-

canadienne, les nouvelles parutions d'auteurs de renom et les premiers romans prometteurs. Le grand public était, pour la toute première fois, invité à s'abonner à la revue de même qu'à commander d'anciens numéros. La fiche d'abonnement destinée au grand public demeure d'ailleurs toujours disponible sur le site Internet de l'ANEL.

L'ANEL a également réalisé un projet de **publicités collectives dans deux grands quotidiens québécois** : *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*. Des espaces publicitaires ont été achetés pour y faire paraître, chaque fois, une dizaine de titres publiés par des éditeurs d'ici. Ainsi, ce sont 13 publicités qui sont parues entre le 28 novembre 2015 et le 20 mars 2016. Toutes les annonces encourageaient l'achat des livres dans les librairies québécoises et soulignaient leur disponibilité en format numérique. Cette initiative a permis aux éditeurs de voir leurs livres bénéficier d'une belle visibilité dans un grand quotidien. Un total de 42 maisons d'édition, de grande, moyenne et petite tailles, ont profité de cette occasion de promotion.



À l'invitation du Salon du livre de Rimouski, l'ANEL a instauré le **Pavillon de la poésie**, un stand collectif d'éditeurs d'ici proposant des livres de poésie pour les adultes comme pour les jeunes et accueillant des poètes en dédicaces. L'initiative, qui est une idée originale de Patrick Lafontaine (*Le Noroît*) et Rodney Saint-Éloi (*Mémoire d'encrier*), a connu un succès à Rimouski et a été reproduite aux salons du livre de l'Outaouais et de Trois-Rivières. Ce pavillon permet notamment aux petits éditeurs de poésie de participer à des salons du livre régionaux sans la contrainte de tenir un stand. L'ANEL assure la gestion du stand et la promotion des auteurs. Le projet se poursuivra dans la prochaine année, à commencer par le Salon du livre du Saguenay, en septembre, et intégrera, cette fois, certains éléments d'animations.

L'ANEL a poursuivi ses échanges interprofessionnels avec d'autres acteurs de l'écosystème du livre. Les membres du comité de promotion du livre ont tenu deux rencontres avec les membres de

l'Association des salons du livre du Québec (AQSL) et des projets sont en cours pour l'année 2016-2017, dont un concours auprès des jeunes de 12-21 ans.

Toujours dans un esprit de collaboration interprofessionnelle, le travail avec l'UNEQ sur la promotion s'est concentré autour d'une activité tout à fait porteuse : les clubs de lecture québécois de premiers romans. Inspirés par le Festival du premier roman de Chambéry en France, ces clubs de lecture permettront aux citoyens-lecteurs partout dans la province de découvrir qui, parmi les nouveaux romanciers, deviendront les figures de proue de la littérature québécoise et internationale. Affiliés aux librairies québécoises, les clubs de lecture, constitués chacun d'une quinzaine de citoyens-lecteurs, se rencontreront tout au long de l'année pour lire, discuter et surtout découvrir les plus récents premiers romans et leurs auteurs. À la fin de ce marathon de lecture, ils détermineront deux lauréats des Prix des lecteurs. Ces écrivains auront ensuite la chance de participer au Salon du livre de Montréal, au Festival du premier roman de Chambéry ainsi qu'à une tournée promotionnelle à travers le réseau des librairies du Québec. Une demande au nom de l'ANEL, l'ALQ, l'UNEQ et le Salon du livre de Montréal a été faite au ministère de la Culture et des Communications pour permettre le plein déploiement de cette activité qui allie à la fois les éditeurs, les lecteurs, les libraires et les auteurs.

Au cours de la prochaine année, le comité de l'ANEL entend également renforcer la collaboration avec l'Association des libraires du Québec (ALQ) amorcée lors de la préparation de leur rencontre annuelle dont le sujet était justement axé autour de la promotion du livre.

En ce qui a trait au travail auprès des médias, l'ANEL souhaite aussi faire du livre un incontournable dans les émissions d'affaires publiques où sa place s'est étendue ces dernières années. Provoquer des prescripteurs médiatiques, ne pas cantonner le livre aux seules émissions littéraires, tels sont les défis de longue haleine que s'est donné le comité. De plus, nous comptons organiser une rencontre informelle entre les journalistes et les responsables des communications des différentes maisons d'édition lors du prochain Salon du livre de Montréal afin de favoriser la présence du livre québécois et franco-canadien dans les médias...

Les projets de promotion de l'ANEL ont été réalisés avec l'appui de la SODEC, de Patrimoine canadien et du Conseil des arts du Canada.

Elodie Comtois

*présidente du comité de promotion du livre
Écosociété*

Karine Vachon

*responsable du comité de promotion du livre
ANEL*



Le comité : Elodie Comtois (Écosociété), présidente, Antoine Tanguay (Éditions Alto), Simon de Jocas (Les 400 coups), Sophane Beaudin-Quintin (Éditions Michel Quintin), Sandrine Donkers (La Presse), Sylvie Roberge (Bayard Canada), Karine Vachon et Audrey Perreault (ANEL). Le comité de promotion du livre s'est réuni quatre fois cette année.

Sophie Imbeault (Septentrion), Gilda Routy (Bayard Canada) et Félix Philantrope (Le Quartanier) ont quitté le comité en cours d'année. Nous les remercions pour leur engagement actif au sein de ce comité.

Comité du droit d'auteur

Au début du mois de janvier, le comité du droit d'auteur s'est réuni avec l'objectif de travailler sur deux mandats principaux, et pas les moindres, soit celui de la révision de la *Loi sur le droit d'auteur* et celui de la révision des critères d'admission des membres. Le comité a aussi réfléchi aux différents usages des œuvres littéraires et au respect du droit d'auteur ainsi qu'aux défis que pose le numérique pour la reconnaissance de la propriété intellectuelle et pour la juste rémunération des créateurs.

Avec la démocratisation du numérique, les industries culturelles, dont celle du livre, font face aux défis que pose la dématérialisation de leur production. Le numérique modifie à la fois les modes de création et la relation qu'entretiennent les citoyens à la culture. Afin de répondre aux défis que pose le numérique, un vaste mouvement de consultations a été amorcé au courant de l'été par le gouvernement du Québec pour le renouvellement de la politique culturelle. Presque au même moment, Patrimoine canadien lançait sa consultation publique sur le contenu canadien dans un monde numérique. Un an avant la révision de la *Loi sur le droit d'auteur*, la question de la propriété intellectuelle et de la juste rémunération des créateurs à l'ère numérique est au cœur des réflexions des acteurs culturels et des législateurs. Le comité du droit de l'ANEL suivra avec intérêt l'ensemble de ces consultations au cours de la prochaine année.

1. Révision de la *Loi sur le droit d'auteur*

À l'automne 2017, le gouvernement fédéral amorcera la révision de la *Loi sur le droit d'auteur*. On se rappellera que l'ANEL avait, en 2012, fortement dénoncé l'adoption de nouvelles exceptions, dont celle d'utilisation équitable pour l'éducation, en mettant en garde le gouvernement de l'époque sur les impacts de ces modifications sur la viabilité de l'industrie du livre.

Sous la direction du comité, l'ANEL a publié dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA), célébrée le 23 avril, une lettre d'opinion signée par plus de cinquante maisons d'édition. Dans cette lettre, l'ANEL demandait au gouvernement du Canada de mettre sur pied un comité d'enquête afin d'évaluer les impacts économiques de la *Loi sur le droit d'auteur* et ainsi s'assurer que la révision s'appuie sur des faits et non sur des impressions.

2. Mobilisation et communication

Dès l'automne 2016, le comité déploiera sa stratégie de mobilisation. Celle-ci comportera trois axes d'intervention : le droit d'auteur et la profession d'éditeur, la révision de la *Loi sur le droit d'auteur* et l'utilisation d'œuvres littéraires dans un contexte particulier (utilisation d'extraits en classe, adaptation pour les non-voyants, livre audio, lecture d'extraits à la radio, etc.). Pour chaque axe, le comité développera des outils de communication ainsi qu'un plan de sensibilisation.

3. Révision du Règlement général de l'ANEL et du formulaire d'admission

En décembre 2015, un comité spécial a été formé afin de revoir les critères d'admission de l'ANEL, tout en réfléchissant aux statuts de membres ainsi qu'aux devoirs et responsabilités des éditeurs. Au printemps 2016, le comité spécial a remis ses conclusions au comité du droit et a déposé sur le site de l'ANEL une version révisée du formulaire d'admission. Le comité poursuivra sa réflexion à l'automne en vue d'assurer une meilleure cohérence entre les critères d'admission et le Règlement général.

4. Actions du comité

Lors de la dernière année, le comité a travaillé à créer des liens entre les acteurs du milieu du livre et à ériger des ponts avec les gens des ministères chargés du dossier du droit d'auteur au sein des gouvernements du Québec et du Canada. Le comité a aussi travaillé conjointement avec le comité de l'édition scolaire sur la question du respect du droit d'auteur dans le milieu de l'éducation et avec le comité de l'édition numérique sur les questions de piratage et de respect du droit d'auteur à l'ère numérique.

Afin d'accompagner les éditeurs dans les questions de droit d'auteur et dans la profession d'éditeur, le comité envisage :

- de créer un guide des bonnes pratiques qui sera remis aux nouveaux membres et qui sera disponible sur le site de l'ANEL;
- de réfléchir plus activement à la question du piratage et à l'accompagnement des éditeurs qui souhaitent prendre davantage de mesures pour protéger leurs auteurs et leurs livres;
- de créer des outils sur le droit d'auteur afin de sensibiliser les éditeurs et le public à la question du droit d'auteur;
- de réfléchir aux statuts de membre de l'ANEL et aux critères d'admission des membres;
- de participer aux différentes consultations publiques portant sur les enjeux que pose le numérique pour le milieu du livre et plus particulièrement pour le droit d'auteur, tant au provincial, au fédéral qu'à l'international.

Johanne Guay

*présidente du comité du droit
Groupe Librex*



Le comité : Johanne Guay (Groupe Librex), présidente, Gaston Bellemare (Les Éditions de La Grenouillère), Aline Côté (Éditions Berger), Louis-Frédéric Gaudet (Lux Éditeur), Gilles Herman (Éditions du Septentrion), Francesca Roy (Éditions du Boréal), Nicole Saint-Jean (Guy Saint-Jean Éditeur), Suzanne Spino (Bayard Canada), Richard Prieur et Éveline Favretti (ANEL).

Comité de l'édition numérique

L'ère numérique est une occasion pour faire rayonner la littérature d'ici, pour explorer de nouvelles formes créatives et pour développer de nouveaux modèles commerciaux. La dématérialisation du livre représente toutefois certains dangers, surtout pour une culture évoluant en contexte minoritaire. Pensons à la difficulté de faire ressortir nos livres sur la Toile parmi la masse de contenus étrangers, d'évoluer avec un droit d'auteur affaibli par l'ajout d'exceptions au nom de l'accessibilité ou de voir les géants du Web (les Google, Amazon, Facebook et Apple de ce monde) modifier la chaîne du livre et mettre en péril la diversité de nos créateurs. Avec la démocratisation du numérique, c'est la relation qu'entretiennent les citoyens à la culture qui est modifiée en influençant les habitudes de consommation et de découvrabilité de la culture. Le rapport entre une œuvre culturelle et son public s'en trouve donc inversé. Il ne s'agit plus d'attirer le public vers l'œuvre, mais plutôt de faire en sorte qu'elle soit présente où se trouve son public. Dans un contexte de mondialisation, il est donc essentiel que le comité de l'édition numérique de l'ANEL continue son travail de réflexion sur les possibilités et les défis du numérique afin d'accompagner les éditeurs à travers les bouleversements que vit l'industrie du livre.

Les produits culturels à l'ère numérique

Cette année, le comité de l'édition numérique a participé à plusieurs rencontres et a répondu à autant de sondages sur les avantages, les défis et les dangers du numérique en culture. Que ce soit le ministère de l'Éducation qui se questionne sur le livre numérique à l'école, le ministère de la Culture et des Communications qui amorce la révision de sa politique culturelle, Patrimoine canadien qui mène une consultation sur la découverte et l'exportation de contenu canadien dans un monde numérique, le Conseil des arts du Canada qui sonde les industries culturelles et les artistes à propos de l'aide qu'ils pourraient obtenir afin de relever les défis liés à la production numérique ou l'UNESCO qui réfléchit à la mesure des produits culturels numériques et à la diversité des expressions culturelles à l'ère numérique, les réformes découlant de ces consultations auront incontestablement une influence sur le monde du livre.

Dans un contexte de mondialisation, des gestes concrets, marquants et rassembleurs peuvent et doivent être posés par nos représentants politiques, et ce, tant à l'échelle provinciale que nationale, afin d'affirmer la diversité de la culture francophone au Canada et d'assurer sa protection et sa mise en valeur. C'est pourquoi le comité de l'édition numérique poursuivra ses démarches en ce sens et continuera à participer à ces réflexions afin de faire entendre la voix des éditeurs québécois et franco-canadiens.

Dépôt légal : partenariat entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

Le 24 novembre 2015, BAnQ et BAC informaient les éditeurs de l'entente conclue entre les deux institutions visant à faciliter le dépôt de publications numériques par les éditeurs. Grâce à cette entente, les éditeurs peuvent utiliser l'Entrepôt du livre numérique ANEL-De Marque pour déposer leurs publications auprès des deux institutions. Cette entente prévoit le respect des modalités de consentement que les éditeurs ont indiquées dans la licence prévue à cette fin. Ce nouveau processus n'est toutefois pas obligatoire. Les éditeurs qui le désirent peuvent faire parvenir à BAC leurs publications en suivant les directives pour le dépôt d'une publication numérique. Rappelons que l'ANEL recommande de ne pas permettre la diffusion au public des œuvres déposées, mais seulement de les rendre accessibles en consultation locale à la salle de consultation des archives nationales.

Veille numérique

Afin de mieux répondre aux besoins grandissants des éditeurs en matière d'édition numérique, le comité de l'édition numérique a mis sur pied une veille numérique pour permettre à ses membres de prendre le pouls des dernières études et statistiques abordant la question du livre numérique ainsi que des dernières nouvelles en matière de commercialisation et de promotion du livre numérique, de prêts numériques en bibliothèque et de piratage. Ce journal a été publié environ une fois par mois dans les *Brèves* de l'ANEL ainsi que sur sa page Facebook. Vous pouvez consulter les articles répertoriés à l'adresse suivante : <http://www.scoop.it/t/edition-numerique-4>



Autres projets

Afin d'accompagner les éditeurs et les partenaires du milieu du livre pour qu'ils puissent relever les défis du numérique, le comité envisage :

- de modifier la vitrine de l'Entrepôt numérique ANEL-De Marque;
- de mettre sur pied une offre de formations spécifiques à l'édition numérique (formation, guide pratique, tutoriels, etc.);
- de mettre en place un service pour contrer le piratage;
- de réfléchir sur le marketing numérique et la vente de livres numériques au grand public.

Luc Roberge

président du comité numérique
Druide



Le comité : Luc Roberge (Druide), président, Eve Delmas (Lux Éditeur), Arnaud Foulon (Éditions Hurtubise), Richard Prieur et Éveline Favretti (ANEL).

Comité de l'édition scolaire

La dernière année a été riche en rebondissements, c'est le moins qu'on puisse dire. Le comité a d'abord amorcé son année en rencontrant en septembre dernier Yves Sylvain, le nouveau sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation. Celui-ci succède à Normand Pelletier en reprenant les dossiers pour l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Par la suite, Pierre Moreau est nommé à la tête du ministère en remplacement de François Blais qui a été en poste un peu moins d'un an. Malheureusement, le comité n'a pas eu la chance de rencontrer monsieur Blais pour des raisons que nous connaissons tous. Ce revirement a mené à une réorganisation du ministère qui est depuis scindé en deux. Le ministre de la Famille, Sébastien Proulx, hérite donc du ministère de l'Éducation et devient ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, alors qu'Hélène David, anciennement ministre de la Culture, devient ministre responsable de l'Enseignement supérieur. Après ce changement, le MEESR devient le MEES avec le déplacement de la recherche vers le ministère de madame Dominique Anglade.

Il va sans dire que ces nombreux revirements ont complexifié les travaux du comité. Malgré tout, le comité de l'édition scolaire est heureux d'avoir réussi à obtenir une rencontre avec le ministre Sébastien Proulx le 12 septembre 2016. Après plusieurs modifications au calendrier du ministre, croisons les doigts pour que cette date soit la bonne!

En attendant de pouvoir échanger avec le ministre Proulx sur les enjeux de l'édition québécoise et le rôle crucial que jouent les éditeurs de manuels scolaires et les éditeurs littéraires dans l'éducation, voici certains des dossiers qui ont particulièrement mobilisé les membres du comité de l'édition scolaire au cours de la dernière année.

1. Programme d'histoire

Cette année, le nouveau programme d'histoire du Québec et du Canada aura occupé presque toutes les discussions avec le ministère de l'Éducation. Le pilotage du programme par un certain nombre de classes dans l'année qui précède l'implantation de celui-ci a entraîné des modifications tardives. Ce calendrier a obligé les éditeurs et le ministère à revoir leurs façons de faire et à se rencontrer régulièrement pour faire le point sur le calendrier extrêmement serré de parution et d'approbation des manuels. Les éditeurs ont été déçus d'apprendre que le ministère ne prévoyait pas de budget dédié à l'achat de matériels didactiques numériques pour ce nouveau programme étant donné que la majorité des classes sont équipées de tableaux blancs et d'un portable pour l'enseignant. Quant à l'implantation du programme de troisième secondaire dès l'automne 2016, le ministre Proulx a affirmé son intention de ne pas le rendre obligatoire tant que le projet pilote de quatrième secondaire ne sera pas terminé. Le programme d'histoire du Québec et du Canada ne deviendra donc obligatoire qu'à l'automne 2017. En attendant, chaque commission scolaire est libre d'enseigner ou non le nouveau programme d'histoire en troisième secondaire, ce qui complique le travail des éditeurs dont les manuels, rappelons-le, ne seront pas approuvés par le ministre avant l'année prochaine. Ce changement de cap à la dernière minute a entraîné beaucoup d'incertitude concernant les décisions de tirages des éditeurs.

2. Rencontre unique MEES-ANEL

Depuis le début de l'année 2016, l'ensemble des éditeurs de manuels scolaires (membres et non-membres de l'ANEL) participe à la même rencontre d'information avec le ministère de l'Éducation. Rappelons que cette demande du comité de l'édition scolaire, appuyé par la présidence et la direction de l'ANEL, émane d'une volonté d'établir une seule ligne de discussion entre les éditeurs et le ministère de l'Éducation afin d'éviter que de l'information différente soit transmise d'un groupe à l'autre. Cette modification a nécessité l'inscription au registre des lobbyistes de l'ensemble des éditeurs non membres de l'ANEL.

3. Vision de l'école dans une société numérique

Le comité de l'édition scolaire juge essentiel que le MEES développe une stratégie autour du numérique pour guider et définir les apprentissages des élèves. Les éditeurs attendent encore le dévoilement de cette stratégie qui pourrait être fait cette année. Nous allons évidemment suivre ce dossier de près.

Enjeux portés par le comité :

- réflexion autour de la définition du matériel didactique numérique et des critères d'approbation;
- la désuétude des manuels scolaires dans les écoles;
- le droit d'auteur dans les écoles.

Christian Jetté

président du comité scolaire
Éditions CEC



Le comité : Christian Jetté (Éditions CEC), président, Magalie Boulerice (Beauchemin International), Normand Cléroux (Éditions du renouveau pédagogique), Jean H. Lachapelle (Éditions Marie-France), Claude Legault (Éditions La Pensée), Virginie Vendange (Presses internationales Polytechnique) et Éveline Favretti (ANEL).

Banque de titres de langue française



Enjeux technologiques

La BTLF poursuit ses démarches dans le cadre du CÉDEM. L'étude de faisabilité sur l'infrastructure technologique est terminée. Ce projet d'envergure, mieux connu par certains comme *le guichet unique*, respecte les délais et les budgets établis. Un comité travaille présentement, en partenariat avec le CEFRIO, sur le modèle économique qui sera proposé aux membres dès 2017.

La BTLF a dû revoir ses ententes avec son fournisseur de services après que celui-ci ait modifié unilatéralement les conditions de services. Il a été décidé de scinder les mandats et de conclure deux contrats distincts. Un fournisseur sera responsable de l'application Gaspard, de ses améliorations, de son entretien et de ses évolutions alors que l'autre sera responsable de l'infrastructure générale, de son amélioration et de son entretien.

Les abonnements

Gaspard poursuit sa croissance avec neuf nouveaux clients et 35 nouveaux détaillants en 2015-2016 ainsi qu'une augmentation de la fréquentation de plus de 55 %. Malgré la sortie du Groupe Archambault à la suite de son acquisition par Renaud-Bray, Gaspard offre toujours des statistiques équivalant à 65 % du marché. Notons que 34 % des revenus de Gaspard peuvent être associés à des éditeurs membres de l'ANEL.

Du côté de Memento, la BTLF continue d'afficher une augmentation de sa clientèle, passant de 552 abonnés en 2014 à 577 en 2015. Au-delà de l'augmentation de la clientèle, on note une augmentation notable de l'ordre de 66 % sur l'année précédente pour ce qui est des téléchargements.

Quelques projets ou autres dossiers

La refonte du règlement général aura permis, dans un premier temps, d'augmenter la représentativité des associations (passant de deux à cinq membres) lors des assemblées générales. Une deuxième refonte a permis de redéfinir la constitution du conseil d'administration : les grandes chaînes, les fédérations et les bibliothèques publiques (sous Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le Service québécois de traitement documentaire, BANQ/SQTD) ont ainsi été en mesure d'avoir, pour chacun de ces groupes, un représentant autour de la table.

La BTLF a négocié une entente avec les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick pour l'accès à Memento.

La décision de Renaud-Bray de retirer le groupe Archambault des données fournies à Gaspard a suscité de vives réactions dans le milieu. Des rencontres et échanges avec les trois associations ainsi qu'avec le bureau des politiques du MCCQ et de la SODEC ont permis de faire avancer le dossier de façon positive.

Le déménagement au 1265, rue Berri s'est passé sans heurt au mois de décembre 2015.

Conclusion

Le bilan des activités de la BTLF est somme toute positif malgré les enjeux constants auxquels la société doit faire face. La révision de sa gouvernance et de la constitution de son conseil d'administration, associée à un projet innovateur comme le CÉDEM, offre un vent d'optimisme pour la BTLF et ceux qui souhaitent en tirer avantage.

Simon de Jocas

président de la BTLF

Les 400 coups



Simon de Jocas (Les 400 coups), président, et Josée Gagnon (Groupe HMH),
représentent l'ANEL au conseil d'administration de la BTLF.

Commission du droit de prêt public (CDPP)

Le Conseil des arts du Canada verse des paiements annuels aux auteurs canadiens dans le cadre de son Programme du droit de prêt public, à titre de compensations pour l'accès public gratuit à leurs livres dans les bibliothèques publiques du Canada. La Commission du droit de prêt public (CDPP) a pour rôle de conseiller la prestation du Programme.

Pour compenser la diminution constante du paiement moyen avec l'arrivée de plus de 5 000 nouveaux titres annuellement, trois études ont été commandées. Trois années d'analyses et de réflexion ont permis de conclure à une entente de fonctionnement, à l'acceptation de principes clairs afin d'établir l'inventaire des livres offerts en bibliothèques de diverses régions du Canada et à éviter le penchant du gouvernement Harper vers le modèle australien de compensation par titre.

34

COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC (CDPP)

	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013
AUTEURS				
Auteurs payés	17 169	16 865	18 668	18 186
Auteurs sous 50 \$	0	2 335	0	0
Montant total	9 757 774 \$	9 737 850 \$	9 762 247 \$	9 766 310 \$
Montant alloué aux auteurs québécois	4 411 216 \$	4 059 705 \$	4 285 054 \$	4 161 616 \$
Nombre d'auteurs québécois	6 425	6 280	6 951	6287
ŒUVRES COMPENSÉES				
Essais-études	27,13 %	39,58 %	43,89 %	42,61 %
Jeunesse	31,69 %	25,93 %	25,53 %	24,94 %
Fiction	31,53 %	21,50 %	21,08 %	20,66 %
Poésie	8,59 %	10,51 %	10,53 %	10,68 %
Théâtre	1,06 %	2,48 %	2,51 %	2,55 %
NOUVEAUX TITRES				
Total	4 891	4 344	5 137	5 176
En français	2 123	1 870	2 263	2 305
% en français	43,40 %	43,05 %	44,05 %	44,53 %
NOUVEAUX AUTEURS				
Total	650	720	731	890
En français	289	308	313	399
% en français	44,46 %	42,80 %	42,80 %	44,83 %
PAIEMENT MOYEN	568 \$	577,40 \$	522,94 \$	537,02 \$

Mon mandat à la CDPP est terminé. J'y ai représenté l'ANEL pendant huit ans. Je suis très fier d'avoir participé activement non seulement à la sauvegarde de ce programme, mais surtout à sa bonification.

Gaston Bellemare, c.m.,o.q., d.h.c.



Gaston Bellemare (Éditions de La Grenouillère) représente l'ANEL à la CDPP



Durant les nombreuses années pendant lesquelles j'ai fréquenté, avec plus ou moins d'assiduité, les assemblées de l'ANEL, j'ai fréquemment entendu parler de Copibec sans trop vraiment comprendre, ou prendre le temps de comprendre, les enjeux importants qui se cachaient derrière ces discussions. Je recevais, de temps en temps, des paiements de cet organisme et mes auteurs m'appelaient, ravis, lorsqu'un extrait de l'une de leurs œuvres était retenu à un examen ministériel. Lorsque l'Université Laval a décidé de ne pas renouveler ses licences de reproductions avec Copibec, j'ai pris la mesure de mon ignorance. J'ai depuis fait mes devoirs et c'est avec intérêt que j'ai succédé à Jean-François Bouchard, d'abord comme l'un des trois représentants de l'ANEL au conseil d'administration, et maintenant comme président de Copibec.

Les derniers mois ont été occupés par la recherche d'une ou d'un remplaçant à la direction générale, en vue de combler le trou gigantesque laissé par Hélène Messier. Le comité de sélection a été diligent et c'est à la suite d'un processus rigoureux que la directrice par intérim, M^e Frédérique Couette, a finalement été confirmée dans ses fonctions. Par ce choix unanime, le conseil d'administration a tenu à montrer que non seulement la lutte pour le droit d'auteur n'est pas morte (d'ailleurs la révision de la *loi sur le droit d'auteur* se fera en 2017), mais qu'en plus, elle peut encore trouver écho dans le vaste espace public ou la sphère privée. Même si les années à venir promettent de chaudes luttes à mener, elles nous obligent aussi à réinventer des modèles et à aller dans des territoires jusqu'à présent inexplorés.

Merci à Emmanuelle Bruno (CEC) et à Suzanne Spino (Bayard Canada) de m'accompagner dans ce défi. J'adresse une pensée particulière à Gaëtan Lévesque qui a dû laisser sa place pour s'occuper de sa santé.

Gilles Herman

Éditions du Septentrion



Gilles Herman (Éditions du Septentrion), vice-président, Emmanuelle Bruno (Éditions CEC) et Suzanne Spino (Bayard Canada) représentent l'ANEL au conseil d'administration de Copibec. Lors de l'assemblée générale annuelle de Copibec en juin 2016, Gilles Herman a été élu président.



LIVRES CANADA BOOKS™

Il est temps d'agir avec force et conviction pour développer une vision et de nouveaux modèles garantissant le meilleur rayonnement possible du livre canadien à l'étranger. Dans un marché domestique relativement petit, caractérisé par la stagnation, la forte présence des acteurs étrangers et les profondes mutations qu'entraîne l'univers du numérique, la santé de nos entreprises d'édition est compromise et le plein épanouissement de notre culture est difficilement envisageable sans l'apport d'activités innovantes à l'international.

Doté d'un budget avoisinant 2 millions de dollars, Livres Canada Books (LCB) met de l'avant des projets qui touchent le soutien direct aux éditeurs, la promotion de l'édition canadienne à l'étranger et l'accroissement de l'expertise en exportation de notre communauté. Nous pouvons faire mieux. Nous devons faire plus. Différemment, tout en consolidant les acquis et les avancées des dernières années.

L'arrivée d'un nouveau gouvernement, plus sensible aux enjeux de la culture et au rayonnement de la création d'ici à l'étranger, nous permet tous les espoirs, comme en témoigne l'attention portée par Patrimoine canadien à l'invitation de mettre la production éditoriale canadienne à l'honneur à la Foire du livre de Francfort en 2020. Nous souhaitons que cet appui se concrétise, car il permettra de mettre notre culture au cœur de la plus importante manifestation littéraire mondiale. Il s'agirait d'une occasion sans précédent pour notre milieu, et nous pouvons en être fiers. Je me permets par ailleurs de souligner le leadership de nos collègues éditeurs qui ont piloté et rendu possible cette initiative d'envergure, à commencer par Caroline Fortin des Éditions Québec Amérique.

La plus récente année fut l'occasion pour LCB de maintenir son engagement dans plusieurs secteurs pour favoriser la commercialisation de droits étrangers : études et guides de marché, webinaires avec le but de parfaire les connaissances des éditeurs sur certains marchés spécifiques, gestion du Programme d'aide à la commercialisation des droits étrangers (PACDÉ). L'organisme s'efforce également de consolider les liens avec et entre les éditeurs canadiens, notamment par le biais de son infolettre, de billets de blogues et d'informations diffusées sur les médias sociaux. Une approche similaire est une fois de plus maintenue avec les éditeurs étrangers avec la réalisation du catalogue *Droits du Canada* et du dépliant en études canadiennes permettant ainsi à nos partenaires de demeurer à jour à propos de notre production littéraire nationale. LCB prend aussi en charge l'organisation de stands collectifs aux foires de Bologne, Francfort et Londres. L'organisme a tenu, au début de l'année 2016, *Échange sur l'exportation*, un rendez-vous national qui devait être l'occasion de mettre l'accent sur de nouveaux modèles d'affaires pouvant favoriser l'exportation de nos livres. Notons par ailleurs le déroulement d'une mission d'exploration sur le marché israélien, où l'ANEL était représentée par Barbara Creary, de Dominique et compagnie. La pertinence de chacune de ces activités, de même que leur gestion, est actuellement évaluée par un comité composé de membres du conseil d'administration de l'organisme ayant comme mandat de proposer un nouveau plan d'affaires. Souhaitons que ce dernier soit énergique, innovant et qu'il reflète les ambitions et le savoir-faire des éditeurs d'ici.

Je souhaite souligner la remarquable implication des éditeurs membres de l'ANEL au sein du conseil d'administration de Livres Canada Books : Louis-Frédéric Gaudet (LUX Éditeur), Frédéric Gauthier (La Pastèque), Sandra Gonthier (Éditions du Boréal) et Antoine Tanguay (Éditions Alto). La délégation francophone au sein de l'organisme est complétée par la présence de Bianca Drapeau (De Marque) qui y siège en tant que conseillère professionnelle, Caroline Fortin (Éditions Québec

Amérique) qui y représente l'ACP et Martine Des Rochers (Presses de l'Université du Québec) pour le compte de l'Association des presses universitaires canadiennes (APUC). Cette délégation, riche en expertise et diversifiée, est la mieux outillée pour représenter de manière irréprochable les intérêts des membres de l'ANEL, des éditeurs franco-canadiens et de l'ensemble de la communauté d'éditeurs exportateurs au Canada.

Louis-Frédéric Gaudet

Lux Éditeur



Frédéric Gauthier (La Pastèque), vice-président, Louis-Frédéric Gaudet (Lux Éditeur), Sandra Gonthier (Éditions du Boréal) et Antoine Tanguay (Éditions Alto) représentent l'ANEL au conseil d'administration de Livres Canada Books.

Table de concertation interprofessionnelle du livre

La table interprofessionnelle du livre ou table de concertation a pris une nouvelle direction cette année. En effet, habituée depuis sa création à tenir ses rencontres dans les bureaux de la SODEC, elle s'est récemment affranchie et se réunit désormais à l'invitation de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ). Participent aux rencontres de la Table des représentants de l'ABPQ, de l'ADELFI, de l'ALQ, de l'ANEL, de COOPSCO, de l'UNEQ et des librairies de chaîne. En plus de traiter des sujets de l'heure, les membres de la Table se sont penchés cette année sur la révision de la Loi 51 et ont accueilli à cette occasion monsieur Denis Vaugeois, mandaté par la ministre de la Culture et des Communications pour consulter les membres de la chaîne. Ils ont aussi largement traité de la BTLF et des programmes Memento et Gaspard.

Depuis l'an dernier, monsieur Blaise Renaud représente les librairies de chaîne aux rencontres de la Table. À l'occasion, la Table invite des acteurs du livre. Ainsi, des représentants de Marquis imprimeur ou des LIQ ont assisté à certaines rencontres. Monsieur Gilles Corbeil, qui a longtemps animé les rencontres de la Table alors qu'il était associé à la SODEC, le fait maintenant à titre privé. L'ANEL a accepté de prêter les services d'Audrey Perreault pour qu'elle agisse occasionnellement comme secrétaire des rencontres.

La table se réunit quatre fois par année et entend poursuivre ce programme indispensable à une meilleure cohésion dans la chaîne du livre chez nous. Depuis plusieurs années, l'ANEL travaille à ce que des représentants de l'Association québécoise des salons du livre soient membres de la table, mais n'a pas encore réussi à obtenir le consensus des autres membres concernant cette demande.

Richard Prieur, directeur général

ANEL



Les représentants de l'Association à cette table sont Nicole Saint-Jean (présidente), Johanne Guay (administratrice) et Richard Prieur (directeur général).

Les projets pilotés par l'ANEL

La 20^e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

En 2016, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA) s'est déroulée sous le thème *Se tenir droit... ensemble pour le droit d'auteur*. Le 23 avril, la population du Québec et des régions francophones du Canada a célébré le livre et a été sensibilisée à l'importance de respecter le droit d'auteur.

Le succès obtenu en 2015, avec la publication du recueil de nouvelles *J'ai des p'tites nouvelles pour vous*, a incité la JMLDA à récidiver en publiant un autre recueil distribué gratuitement le 23 avril. Imprimé en 120 000 exemplaires, ce recueil, qui réunissait les textes de cinq auteurs, a été distribué dans plus de 500 librairies et bibliothèques du Québec et du Canada français. Les versions PDF et ePub du recueil sont téléchargeables sur diverses plateformes.

Outil promotionnel par excellence, le recueil a permis à au moins 120 000 personnes de découvrir des auteurs et d'apprécier la littérature d'ici. Elles se sont déplacées dans une librairie ou une bibliothèque pour se procurer le recueil. La fréquentation de ces lieux a augmenté de façon significative pour cette journée. L'habitude de visiter une librairie ou une bibliothèque a pu être acquise le 23 avril et les amateurs de littérature continuent de fréquenter ces lieux tout au long de l'année.

Une activité nationale a été organisée dans douze régions du Québec et du Canada français. En collaboration avec un organisme bien implanté dans sa région, un auteur, dans chacune des régions, a écrit un texte sur le droit d'auteur, un manifeste en quelque sorte. Chaque organisme a été appelé à préparer un grand rassemblement le jeudi 21 avril de 17 h à 19 h. Le texte de chaque auteur a été imprimé sur des avions de papier qui ont été remis aux participants. À 18 h, dans chaque région, l'auteur a été invité à lire son texte. Ensuite, les participants ont lancé leur avion de papier dans le ciel. Comme cet événement a été tenu simultanément dans toutes les régions du Québec, l'image était forte et démontrait l'importance que nous accordons au respect du droit d'auteur. Les personnes présentes ont été invitées à récupérer leur avion afin de conserver le texte de l'auteur.





Louise Portal a agi cette année comme porte-parole. Personnalité connue et appréciée des médias et du public, elle a été disponible, généreuse et a véhiculé avec passion le message de cette journée. Les retombées médiatiques ont été impressionnantes : plus de 40 entrevues en deux semaines dans toutes les régions du Québec et du Canada français et près de 300 articles recensés.

La tenue de cette journée a été rendue possible grâce au soutien financier du Fonds du livre du Canada de Patrimoine canadien, de la Société de développement des entreprises culturelles, du Conseil des arts du Canada et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. La JMLDA est réalisée à l'initiative de 18 organismes qui font partie de la chaîne du livre, dont l'Association des libraires du Québec, l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada, l'Association nationale des éditeurs de livres, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'Association des bibliothèques publiques du Québec, Communication-Jeunesse et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, qui composent le comité organisateur.

La réalisation du recueil a été rendue possible grâce à la collaboration de partenaires qui ont offert une aide non récurrente : Marquis imprimeur, Les entreprises Rolland, le Studio C1C4 et Nationex.

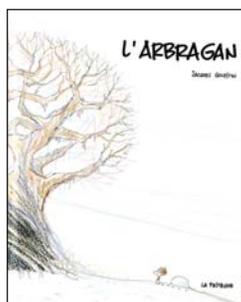
Sylvie Bellemare

coordonnatrice de la JMLDA

Prix littéraires des enseignants de français 2015



Les lauréats des Prix littéraires des enseignants de français ont été annoncés dans le cadre du congrès de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) qui s'est tenu à Québec en novembre 2015.



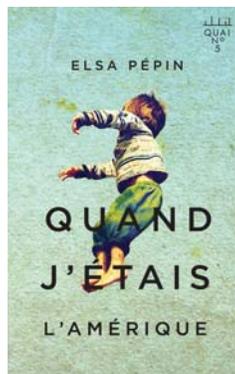
ALBUM 5 À 8 ANS
L'Arbragan
Jacques Goldstyn,
Éditions de
la Pastèque



ROMAN 9 À 12 ANS
**La gentillesse
des monstres**
Camille Bouchard,
Éditions de
la Bagnole



**ROMAN
13 ANS ET PLUS**
**Garçon
manqué**
Samuel
Champagne,
Éditions
de Mortagne



NOUVELLES
**Quand j'étais
l'Amérique**
Elsa Pépin,
Les Éditions XYZ



POÉSIE
**Un gouffre
sous mon lit**
Pierre Labrie,
Soulières éditeur

Créés conjointement par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), ces prix récompensent, pour une huitième année, un auteur et son éditeur. Ils visent à promouvoir la littérature québécoise et canadienne de langue française auprès des enseignants de français du Québec, à stimuler leur intérêt pour ces œuvres et à les faire connaître et apprécier par leurs élèves.

Les auteurs lauréats reçoivent une bourse de 500 \$ offerte par l'AQPF. Les éditeurs de ces livres reçoivent un crédit de 500 \$ de Marquis Imprimeur et un crédit de 500 \$ de Les entreprises Rolland. Le lauréat en poésie sera invité au Festival International de la Poésie de Trois-Rivières en octobre 2016.

Étaient admissibles les livres publiés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 par des éditeurs membres de l'ANEL. Des comités de sélection, composés d'enseignants de français membres de l'AQPF, ont choisi les œuvres selon les critères suivants : accessibilité et lisibilité, thèmes d'intérêt pour un public jeune, valeurs véhiculées, qualité de l'écriture et de la langue et possibilités d'exploitation pédagogique.

Sylvie Bellemare

coordonnatrice des Prix littéraires des enseignants AQPF-ANEL

Annexe

Le conseil d'administration

Nicole Saint-Jean
(Guy Saint-Jean Éditeur)
Présidente

Elodie Comtois
(Écosociété)
Vice-présidente

Arnaud Foulon
(Éditions Hurtubise)
Secrétaire-trésorier

Louis-Frédéric Gaudet
(Lux éditeur)
Représentant de Québec Édition

Marc-André Audet
(Éditions les Malins)
Administrateur

Simon de Jocas
(Les 400 coups)
Administrateur

Johanne Guay
(Groupe Librex)
Administratrice

Christian Jetté
(Éditions CEC)
Administrateur

Marise Labrecque
(Éditions du CHU Sainte-Justine)
Administratrice

Luc Roberge
(Éditions Druides)
Administrateur

Simon Philippe Turcot
(La Peuplade)
Administrateur

42

ANNEXE

Comités statutaires

Comité des finances
Arnaud Foulon
Richard Prieur (permanent)
Hernando Naranjo (permanent)

Comité de médiation
Formé sur demande par le conseil
d'administration

Comité du droit
Johanne Guay (présidente)
Gaston Bellemare
Aline Côté
Louis-Frédéric Gaudet
Gilles Herman
Francesca Roy
Nicole Saint-Jean
Suzanne Spino
Richard Prieur (permanent)
Éveline Favretti (permanente)

**Comité de formation,
des services aux membres
et de mentorat**
Marc-André Audet (président)
Johanne Guay
Marc Haentjens
Sandy Pellerin
Sylvie Bellemare (permanente)
Hélène Létourneau (permanente)

Comité de promotion du livre
Elodie Comtois (présidente)
Sophane Beaudin-Quintin
Simon de Jocas
Sandrine Donkers
Sylvie Roberge
Antoine Tanguay
Audrey Perreault (permanente)
Karine Vachon (permanente)

Comité de l'édition numérique
Luc Roberge (président)
Eve Delmas
Arnaud Foulon
Richard Prieur (permanent)
Éveline Favretti (permanente)

Québec Édition
Louis-Frédéric Gaudet (président)
Carole Boutin
Angèle Delaunois
Louis Dubé
Alexandrine Foulon
Frédéric Gauthier
Sandra Gonthier
Marise Labrecque
Roland Stringer
Richard Prieur (permanent)
Karine Vachon (permanente)
Nolwenn Celli (permanente)

Comité d'édition scolaire
Christian Jetté (président)
Magalie Boulerice
Normand Cléroux
Jean H. Lachapelle
Claude Legault
Virginie Vendange
Éveline Favretti (permanente)

Autres comités et délégations

Autres comités et délégations

Comité consultatif sur la liste Trillium

Normand Cléroux

Comité du personnel

Les membres du bureau
de direction

Comité pour l'évaluation et l'approbation du matériel didactique en format numérique

Martin Vallières

Comité sur le crédit d'impôt

Nicole Saint-Jean
Johanne Lacombe

Comité-conseil sur l'évaluation des ressources didactiques (CCERD)

Jean-Pierre Albert

Statuts et règlements

Nicole Saint-Jean

Banque de titres de langue française (BTLF)

Josée Gagnon
Simon de Jocas

Commission du droit de prêt public (CDPP)

Gaston Bellemare

Copibec

Gilles Herman
Emmanuelle Bruno
Suzanne Spino

Livres Canada Books

Louis-Frédéric Gaudet
Frédéric Gauthier
Sandra Gonthier
Antoine Tanguay

Observatoire de la culture et des communications

Richard Prieur

Table de concertation interprofessionnelle du livre

Nicole Saint-Jean
Johanne Guay
Richard Prieur (permanent)

Union internationale des éditeurs (UIE)

Nicole Saint-Jean
Richard Prieur

La permanence

Richard Prieur

Directeur général
(ANEL et Québec Édition)

Karine Vachon

Directrice générale adjointe
(ANEL)
Directrice des salons
et des foires (Québec Édition)

Hernando Naranjo

Contrôleur

Éveline Favretti

Chargée de projet

Sylvie Bellemare

Chargée de communication

Nolwenn Celli

Coordonnatrice des salons
et des foires (Québec Édition)

Sabine Dumé

Adjointe au contrôleur

Hélène Létourneau

Responsable des services
aux membres
Adjointe au perfectionnement
professionnel

Audrey Perreault

Chargée de projet

Ginette Péloquin

Consultante en édition

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



QUÉBEC
ÉDITION

2514, boulevard Rosemont, Montréal (Québec) H1Y 1K4
Tél. : 514 273-8130
info@anel.qc.ca
anel.qc.ca
quebecedition.qc.ca